

**Société Générale Effekten GmbH  
Francfort sur-le-Main**

**Rapport de gestion intermédiaire du Groupe  
pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2018 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018)**

**A. Situation du Groupe**

**I. Avant-propos**

Avec l'exécution du contrat d'achat le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Société Générale Effekten GmbH (SGE), Francfort sur-le-Main, a acheté les parts de la Société Générale Securities Services GmbH (SGSS), Unterföhring, ainsi que de l'ALD Lease Finanz GmbH (ALD LF), Hambourg, y compris de leurs filiales. En vertu des réglementations du § 290 du code de commerce allemand (HGB) et du § 37y de la loi allemande sur la négociation de titres (WpHG), la SGE est tenue d'établir des comptes semestriels consolidés et un rapport de gestion intermédiaire du Groupe au 30 juin 2018.

**II. Modèle commercial**

Le groupe SGE exerce ses activités dans trois domaines qui sont gérés respectivement par la SGE, la SGSS et l'ALD LF.

La **SGE** est une filiale à 100 % de la Société Générale S.A. Francfort, qui est une succursale de la Société Générale S.A., Paris. La Société a pour objet l'émission de warrants et de certificats qui sont vendus entièrement à la Société Générale S.A., Paris, à la Société Générale Option Europe S.A., Paris, à la succursale de la Société Générale à Madrid ainsi qu'à l'inora LIFE Limited, Dublin. Toutes les parties contractantes sont des entreprises du groupe Société Générale S.A.. Un autre champ d'activité de la Société est l'acquisition ainsi que la détention et la gestion de participations.

En raison de l'instauration du « passeport européen » avec lequel l'approbation des prospectus d'émission de titres par l'autorité de surveillance compétente (Office fédéral de surveillance des services financiers, BaFin) n'est désormais nécessaire qu'une seule fois, la Société peut coter ses produits sur différentes bourses de l'Union Européenne (notamment à Madrid, Milan, Paris, Luxembourg, Londres, Stockholm, Helsinki). En cas de cotation sur une bourse d'un pays n'étant pas membre de l'Union européenne, l'approbation relève de l'autorité de surveillance compétente du pays en question.

Après l'achat par les parties contractantes susmentionnées, les émissions sont placées dans un deuxième temps auprès d'acheteurs finaux par la Société Générale S.A., Paris. Par conséquent, il n'en résulte aucune influence sur la situation économique de l'émettrice SGE.

En tant que société de leasing indépendante des constructeurs, l'**ALD LF** est un partenaire professionnel et fiable du commerce. Son objectif est de promouvoir, grâce à son offre de prestations, l'indépendance des garages automobiles et d'augmenter la rentabilité des concessionnaires.

Conjointement avec des partenaires de coopération, en particulier la filiale Bank Deutsches Kraftfahrzeuggewerbe GmbH (BDK), Hambourg, l'ALD LF propose aux concessionnaires automobiles et à leurs clients des solutions de financement et des prestations de services pour tout ce qui a trait à l'automobile. Son éventail de produits couvre tous les processus financiers pertinents pour un concessionnaire automobile – financement des ventes et

leasing, financement des achats et assurances – et destinés à fidéliser davantage les clients au concessionnaire et à augmenter ainsi les chances de rendement de ce dernier. En tant que filiale de l'ALD LF, la BDK travaille en plus en collaboration avec plusieurs constructeurs et importateurs. En l'occurrence, elle prend en charge des parties de l'activité propre à une captive et l'intégralité des prestations d'une banque de constructeurs.

Toutes les principales fonctions de vente et d'exécution des opérations sont assurées par les employés de la BDK dans le cadre d'une gestion d'affaires. Les partenaires de coopération et les clients obtiennent ainsi, d'une seule et même source, le service pour tous les produits.

La SGSS est une société de gestion de capitaux au sens des §§ 17 et 18 du code allemand de placement de capital (KAGB). Son modèle commercial comprend à la fois la gestion de fonds de placement dans le cadre du modèle « Master KVG » et l'internalisation de l'administration des fonds d'autres sociétés de gestion de capitaux. Des placements directs continuent d'être administrés. Ces prestations de services sont fournies essentiellement aux clients européens.

### **III. Succursales**

La BDK possède à Stuttgart une succursale au sein de laquelle la décision d'octroi de crédit et le décompte de crédit sont effectués dans le cadre d'une coopération avec le FFS Group. C'est sous le toit du FFS Group que se regroupent trois entreprises performantes, disposant d'un savoir-faire spécial : une banque, une société de leasing et un service d'assurance. Fortes de leur grande compétence et performance, elles s'engagent conjointement dans l'intérêt des concessionnaires automobiles.

### **IV. Système de gestion**

Compte tenu des différents modèles commerciaux des sociétés du Groupe, la gestion du Groupe a lieu de manière décentralisée dans les différents segments. On fait en l'occurrence la différence entre les segments « Global Banking and Investor Solutions » (opérations sur warrants et certificats de la SGE), « Financial Services to Corporates and Retails » (activité de crédit et de leasing de l'ALD LF) et « Asset Management » (SGSS). Concernant les indicateurs de performance et les chiffres clés utilisés lors de la gestion, nous renvoyons à nos commentaires au B. IV.

## **B. Rapport économique**

### **I. Conditions macroéconomiques et sectorielles**

L'essor de l'économie allemande se poursuit. Le Conseil des experts économiques révisé légèrement à la hausse ses prévisions pour l'année 2018 et prévoit en moyenne annuelle pour 2018 et 2019 des taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de 2,3 % et 1,8 %. Sur le marché du travail, le nombre des actifs a atteint un nouveau record, le rapport chômeurs/postes vacants étant au niveau le plus bas de ces 25 dernières années. La pénurie de main d'œuvre devrait freiner de plus en plus la dynamique de croissance. Après avoir enregistré une forte croissance ces dernières années, l'économie allemande se trouve donc dans une phase de boom économique. Dans ce contexte, la politique monétaire expansionniste de la BCE contribue à l'augmentation continue de l'utilisation excessive des capacités. Si les mesures fiscales prévues dans l'accord de coalition entre la CDU, CSU et le SPD sont mises en œuvre, des impulsions expansionnistes supplémentaires s'en dégageront. La légère révision à la hausse des prévisions est due avant tout à la situation du commerce

extérieur qui s'est à nouveau améliorée. L'économie mondiale connaît actuellement la première phase d'expansion synchrone depuis le déclenchement de la crise financière il y a dix ans environ. Le Conseil des experts économiques relève légèrement ses prévisions de croissance de l'économie mondiale pour 2018 en la chiffrant à 3,4 % et escompte une augmentation de 3,1 % pour 2019. Pour la zone Euro, il prévoit de forts taux de croissance du PIB de 2,3 % en 2018 et 1,9 % en 2019. Les perspectives favorables de croissance ne doivent pas dissimuler le fait que l'évolution économique est soumise à des risques qui se sont multipliés dernièrement. Ceux-ci résultent non seulement du résultat des élections en Italie et de l'issue incertaine des négociations sur le Brexit, mais surtout de l'augmentation des droits de douane sur l'acier et l'aluminium annoncée par les États-Unis. Le fonctionnement irréprochable du commerce international a une importance primordiale pour la poursuite de l'essor mondial. Une spirale de mesures protectionnistes aurait des incidences négatives considérables sur l'économie allemande et mondiale<sup>1</sup>.

Les variations des grandeurs de base (cours des actions et de change, indices, etc.) allant de pair avec l'évolution économique jouent un rôle central pour les attentes des investisseurs et sont par conséquent déterminantes pour la conception de produits d'émission dans le domaine des warrants et certificats. En ce qui concerne l'introduction de nouveaux produits au cours du premier semestre de l'exercice 2018, la Société a réagi rapidement à la volatilité des marchés en émettant de nouveaux produits et en adaptant ceux qui existent déjà.

### Activité d'émission

La complexité des réglementations et de la surveillance reste considérable (règlements relatifs aux fonds propres, exigences détaillées à l'égard des systèmes de gestion des risques ; obligations de fournir fréquemment des renseignements, nouvelle législation sur les prospectus). Cette complexité est due essentiellement à l'harmonisation européenne et à son application aux entreprises opérant à l'échelle internationale. Afin de garantir l'uniformité des normes de surveillance bancaire, un mécanisme de surveillance uniforme a été créé. La majeure partie des réglementations et règles de procédure valables en Allemagne est désormais déterminée principalement par un contexte européen.

La SGE compte parmi les 10 principaux émetteurs de titres dérivés en Allemagne. Faisant partie du domaine d'activité « Global Banking and Investor Solutions » de la Société Générale, elle est leader au monde dans les segments des produits dérivés et structurés.

### Industrie automobile

Le marché automobile allemand a pu profiter, au premier semestre 2018 aussi, de l'excellent environnement économique. 1 839 031 nouvelles voitures de tourisme ont été immatriculées au premier semestre 2018, soit 2,9 % de plus qu'au même semestre de l'année précédente. Cette évolution du marché était due avant tout aux immatriculations privées, dont la part a augmenté de 12,6 % par rapport à l'année précédente et s'élevait à 37,8 %.

Les conséquences du scandale du diesel restent nettement perceptibles dans la statistique sur les immatriculations. Le pourcentage de véhicules diesel n'était plus que de 32,1 % au premier semestre 2018 (41,3 % au premier semestre 2017).

Au premier semestre 2018, VW a immatriculé 8,6 % de véhicules en plus, regagnant ainsi des parts de marché. Malgré le scandale du diesel, la marque reste, au premier semestre 2018 aussi, leader incontesté du marché avec 19,7 %.

---

<sup>1</sup> Rapport économique 2018 du Conseil d'experts

Quant à Opel, elle immatriculait moins de véhicules au premier semestre 2018 qu'au même semestre de l'année précédente. Le marché s'étant accru, la marque accusait en conséquence une baisse de sa part de marché de 7,1 % à 6,4 %.

En tant que société de financement automobile indépendante des marques, la société ALD LF appartenant au Groupe a pu profiter de l'évolution stable sur le marché de l'automobile. Conjointement avec la filiale BDK, l'ALD LF reste numéro deux sur le marché des sociétés de financement automobile indépendantes des marques.

### Asset Management

Le secteur allemand des fonds de placement a augmenté légèrement ses actifs sous gestion au premier semestre 2018. Si l'on se base sur la statistique de l'investissement de la fédération allemande des sociétés d'investissement (BVI), le secteur enregistrait une augmentation de 0,6 % de ses actifs sous gestion (hors fonds immobiliers ouverts) qui s'élevaient à 2 856 milliards d'euros (2 839 milliards d'euros en 2017). Cette augmentation résulte des afflux de capitaux nets (30 milliards d'euros) qui ont permis de compenser l'évolution négative de la valeur au cours du semestre. Les afflux de capitaux nets se répartissent entre les fonds ouverts au public (8 milliards d'euros) et les fonds spéciaux (33 milliards d'euros). Quant aux actifs en dehors des fonds de placement, ils faisaient état d'afflux de capitaux nets de 11 milliards d'euros. La SGSS se classe 11<sup>e</sup> dans la statistique de l'investissement de la BVI en ce qui concerne les actifs gérés en propre (hors fonds immobiliers ouverts).

## **II. Évolution des affaires**

### Global Banking and Investor Solutions

Pour satisfaire l'objectif visé, consistant à continuer à développer en 2018 la position de la Société sur le marché en Allemagne, le nombre des produits émis a augmenté de 10 % par rapport au même semestre de l'année précédente dans le domaine des warrants et de 3 % par rapport au premier semestre 2017 dans le domaine des certificats. Au premier semestre de l'exercice 2018, 198 301 warrants ont été émis au total (contre 181 276 au semestre de l'année précédente). Outre l'émission de 109 420 warrants sur actions, 59 202 warrants sur différents indices, 7 837 warrants sur devises et 21 842 warrants sur matières premières ont été émis.

En outre, 13 849 produits de certificats ont été émis (contre 14 322 au semestre de l'année précédente). En l'occurrence, il s'agit toujours essentiellement de certificats de type Bonus et Discount.

### Financial Services to Corporates and Retails

Au premier semestre 2018, les nouveaux contrats dans le financement des ventes ont augmenté de 13 millions d'euros (+1,6 %) par rapport au même semestre de l'année précédente et s'élevaient au total à 839 millions d'euros, dépassant ainsi la valeur prévisionnelle de 813 millions d'euros (+3,2 %).

L'encours de créances dans le financement des ventes a augmenté en conséquence de 4,8 % et s'élevait à 3 650 millions d'euros (encours final en 2017 : 3 483 millions d'euros). Il dépassait ainsi de 5,7 % la valeur prévisionnelle chiffrée à 3 453 millions d'euros. Le nombre de comptes de crédit a augmenté de 3 % depuis le début de l'année et s'élevait à 360 983.

Dans le domaine du financement des concessionnaires, notre portefeuille de 1 040 millions d'euros fin juin 2018 était inférieur de 1,27 % au niveau de l'année précédente (1 053 millions d'euros) et de 12 % à la valeur prévisionnelle chiffrée à 1 182 millions d'euros. Les écarts sur les chiffres budgétisés résultent d'une sollicitation inférieure de la ligne de crédit par les concessionnaires de la BDK et les partenaires de coopération de la Hyundai Capital Bank Europe pour les marques KIA et Hyundai.

En nombre d'unités, le portefeuille de leasing, qui désigne le nombre de contrats de leasing actifs, a évolué comme suit :

Exercice	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>1<sup>er</sup> sem. 2018</u>
Acquisitions	17 315	16 762	21 313	22 435	12 048
Parc automobile	62 040	60 875	62 941	67 021	70 558

### Asset Management

Le 1<sup>er</sup> semestre 2018 ne s'est pas déroulé aussi bien que prévu dans le segment Asset Management qui accusait une perte d'exploitation de 6,8 millions d'euros. Les produits dépendent essentiellement de l'évolution des actifs sous gestion. Fin juin, ceux-ci dépassaient légèrement les prévisions. L'augmentation des actifs sous gestion par rapport à l'année précédente est la raison pour laquelle le produit net bancaire est resté, à hauteur de 14,9 millions d'euros, dans le cadre des prévisions. En revanche, les frais d'exploitation étaient supérieurs de 8 % aux prévisions en raison de charges élevées liées à des projets. Ces coûts supplémentaires étaient dus en particulier à la prospection et fidélisation de deux nouveaux clients au 1<sup>er</sup> semestre 2018 ainsi qu'à la mise en œuvre de la loi de réforme de la fiscalité des investissements (projet Fund Taxation).

### Appréciation globale

Compte tenu des évolutions décrites ci-dessus par segment, la Direction estime que l'évolution des affaires du Groupe a été dans l'ensemble positive au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

## **III. Situation de l'actif, des résultats et situation financière**

### a) Situation des résultats

La situation des résultats du groupe SGE concerne la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 juin 2018.

(en KEUR)	01.01.2018- 30.06.2018	2017*	01.01.2017- 30.06.2017*
Intérêts et produits assimilés	85 923	168 613	83 833
Intérêts et charges assimilées	-14 144	-25 185	-11 937
Produits de commissions	43 210	86 011	43 101
Charges de commissions	-8 326	-17 602	-8 976
Résultat net des opérations financières	-122	-2 185	-1 891
dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	- 243	-2 272	-1 891
dont gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		87	
dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-		
dont gains ou pertes nets découlant de la cession des instruments financiers évalués au coût amorti	-		
Produits des autres activités	116 275	227 203	112 960
Charges des autres activités	-128 145	-251 289	-125 893
<b>Produit net bancaire (Net Banking Income)</b>	<b>94 671</b>	<b>185 566</b>	<b>91 197</b>
Frais de personnel	-33 365	-65 007	-32 247
Autres frais administratifs	-26 348	-48 880	-23 079
Dotations aux amortissements ordinaires et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-1 425	-2 783	-1 367
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>33 533</b>	<b>68 896</b>	<b>34 504</b>
Coût du risque	-6 316	-10 996	- 6 299
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>27 217</b>	<b>57 900</b>	<b>28 205</b>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	11	17
Charge de dépréciation des écarts d'acquisition	-		-
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>27 217</b>	<b>57 911</b>	<b>28 222</b>
Impôts sur les bénéficiaires	-		-10 897
<b>Résultat net de toutes les sociétés du périmètre de consolidation</b>	<b>27 217</b>	<b>57 911</b>	<b>17 325</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	-723	112	1 223
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>27 940</b>	<b>57 799</b>	<b>16 102</b>

\*) En ce qui concerne le compte de résultat comparatif, nous avons pris en considération la méthode de transition à l'IFRS 9 appliquée par le groupe SG, d'après laquelle la première application de l'IFRS 9 doit être rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour les éléments « Classement et évaluation » et « Risque de crédit ». Les dispositions transitoires de la norme offrent toutefois la possibilité, choisie par le Groupe, de ne pas adapter les chiffres comparatifs des années précédentes. En conséquence, les chiffres comparatifs pour 2017, qui sont indiqués à côté des données de l'année 2018, seront encore présentés en conformité avec les dispositions de l'IAS 39. Les différences d'évaluation concernant les actifs et passifs financiers ainsi que les dotations aux provisions pour risques de crédit ont été comptabilisées directement en capitaux propres dans le bilan d'ouverture du 01.01.2018 en raison de l'application rétroactive de l'IFRS 9.

Le produit net des intérêts s'élevait à 72 millions d'euros au premier semestre 2018 et résultait pour l'essentiel des opérations de crédit et de leasing dans le segment Financial Services to Corporates and Retails.

Le produit net des commissions atteignait 34,9 millions d'euros au premier semestre 2018, dont 21 millions d'euros revenaient au Segment Financial Services to Corporates and Retails et 13,9 millions d'euros à l'Asset Management.

Le résultat des autres activités, d'un montant de -11,8 millions d'euros, est dû pour l'essentiel au segment Financial Services to Corporates and Retails et comprend en particulier les charges et produits découlant de contrats de location simple (leasing opérationnel) en tant que bailleur.

Le produit net bancaire du Groupe s'élève à 94,6 millions d'euros.

Les principaux postes de dépenses du Groupe sont les frais de personnel et les autres frais administratifs. Les frais de personnel qui s'élèvent à 33 millions d'euros et les autres frais administratifs d'un montant de 26 millions d'euros sont encourus principalement dans les segments Financial Services to Corporates and Retails et Asset Management.

Après prise en compte des participations ne donnant pas le contrôle, le résultat net du Groupe se chiffre à 27,9 millions d'euros au premier semestre 2018.

La situation des résultats par segment se présente comme suit :

#### Global Banking and Investor Solutions

Les produits de la vente des warrants et des certificats émis sont toujours identiques aux charges de l'achat des opérations de couverture correspondantes si bien que la Société ne réalise aucun bénéfice à partir de son activité d'émission.

Les fluctuations de change sont sans incidence sur le compte de résultat en raison de la couverture des risques de change.

Les frais de personnel ainsi que les autres frais administratifs sont répercutés sur la Société Générale S.A., Paris, sur la base d'une réglementation « cost plus ».

Au premier semestre 2018, le segment Global Banking and Investor Solutions accuse une perte de -2 069 KEUR. Celle-ci résulte essentiellement de la différence entre les produits perçus dans le cadre de la méthode cost-plus et les charges d'intérêts d'un montant de 1,5 million d'euros pour le prêt contracté auprès de la Société Générale S.A. Francfort pour l'achat des parts de l'ALD LF et de la SGSS.

La situation des résultats a évolué tel que prévu d'après la planification de l'activité.

#### Financial Services to Corporates and Retails

Le produit net d'intérêts a augmenté par rapport au semestre de l'année précédente, en raison du nombre de nouveaux contrats et du développement du portefeuille allant de pair, et s'élevait à 73,09 millions d'euros au premier semestre de l'exercice 2018.

En raison du nombre de nouveaux contrats et des produits de commissions de courtage en assurance ainsi réalisés, le produit net des commissions se chiffre à 21 millions d'euros.

Le résultat net du segment s'élève à 36,3 millions d'euros.

### Asset Management

Au premier semestre 2018, le segment Asset Management a réalisé un produit net bancaire de 14,9 millions d'euros, constitué pour l'essentiel des produits nets des commissions. Le produit net d'intérêts se chiffre à 0,2 million d'euros.

Fin juin 2018, les frais administratifs étaient de 21,7 millions d'euros et se composaient principalement des frais de personnel d'un montant de 9,0 millions d'euros et d'autres frais administratifs de 12,7 millions d'euros. Ceux-ci comprennent des coûts externes pour des projets d'un montant de 2,1 millions d'euros.

Au 30 juin 2018, il en résulte - après prise en compte des amortissements et des produits des autres activités - une perte d'exploitation de 6,8 millions d'euros supérieure à celle attendue d'après la planification de l'activité.

### b) Situation financière et de trésorerie

La nature et l'exécution des activités du Groupe sont conçues de manière à garantir une situation de trésorerie toujours suffisante.

Les dettes découlant de l'émission de certificats et de warrants sont couvertes d'une manière générale par des instruments financiers caractérisés par la concordance des échéances, libellés dans les mêmes devises et identiques en termes de risque de prix.

Dans le segment Global Banking and Investor Solutions, les opérations ayant une incidence sur les flux financiers dans le domaine des warrants et des certificats concernent les émissions et leurs opérations de couverture, le règlement des frais de personnel et d'autres frais administratifs ainsi que leur répercussion sur la Société Générale S.A., Paris et la Société Générale Francfort. En raison du remboursement intégral par la Société Générale S.A. de tous les frais supportés lors de l'émission, le Groupe dispose de liquidités suffisantes dans le segment Global Banking and Investor Solutions et est en mesure d'honorer toutes ses obligations de paiement.

Pour le financement des activités de leasing, le Groupe utilise non seulement les capitaux propres mais surtout des moyens de financement de la Société Générale S.A., Paris, présentant un taux d'intérêt fixe et une structure amortissable ou in fine. Nous suivons en l'occurrence le principe d'un refinancement caractérisé principalement par la concordance des échéances.

En outre, pour garantir la trésorerie de base, des lignes de crédit ont été convenues avec la Société Générale S.A. et d'autres établissements de crédit, sur la base de la planification de l'activité. À la date de clôture des comptes, ces lignes de crédit s'élevaient à 5 106 millions d'euros, dont 887 millions d'euros n'ont pas été utilisés.

De plus, dans le segment Financial Services to Corporates and Retail, nous utilisons également l'instrument de la titrisation de crédits. C'est sous le nom de « Red & Black », utilisé pour les titrisations du groupe Société Générale, que nous avons regroupé, en 4 structures jusqu'à présent, des créances découlant de l'activité de leasing et les avons placées auprès du public. À la date de clôture des comptes, deux structures actives existaient. Nous faisons figurer au poste « Dettes représentées par un titre » les dettes envers les sociétés ad hoc

découlant de la titrisation. À la date de clôture des comptes, elles s'élèvent à 798 millions d'euros (1<sup>er</sup> janvier 2018 : 1 385 millions d'euros).

Au 30 juin 2018, le Groupe dispose de liquidités d'un montant de 118 millions d'euros (1<sup>er</sup> janvier 2018 : 134 millions d'euros).

Les dettes envers les établissements de crédit ont diminué, passant à 3 524 millions d'euros (1<sup>er</sup> janvier 2018 : 3 881 millions d'euros), cette baisse étant due essentiellement à des dépôts à terme inférieurs.

Les autres dettes ont diminué de 22,8 millions d'euros par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour tomber à 225 millions d'euros. Elles se composent essentiellement de dettes découlant d'autres frais administratifs.

Les provisions d'un montant de 18,3 millions d'euros (1<sup>er</sup> janvier 2018 : 17,8 millions d'euros) comprennent non seulement les provisions pour le domaine du personnel mais surtout des provisions pour des versements de primes à nos partenaires de coopération.

Au 30 juin 2018, des dettes hors bilan existent sous forme d'engagements de crédit d'un montant de 155 millions d'euros.

#### c) Situation de l'actif

Le bilan, constitué essentiellement du poste des titres émis et de leurs opérations de couverture, affiche des valeurs variant en fonction de l'activité d'émission.

Le total du bilan a diminué de 207 millions d'euros par rapport au 31.12.2017 et se chiffre désormais à 9 882 millions d'euros. Ceci est dû essentiellement à la baisse des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat dans le segment Global Banking and Investor Solutions, qui s'explique d'une part par des montants nominaux inférieurs par produit placé et, d'autre part, par des mesures de suppression de la cotation de produits non placés, sans oublier la violation accrue des barrières et par conséquent le knock-out des produits.

Les créances sur la clientèle ont augmenté de 210 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2017 et s'élèvent à 3 839 millions d'euros. Il s'agit en l'occurrence essentiellement de crédits à tempérament dans le cadre du financement des ventes dans le segment Financial Services to Corporates and Retails. Le financement des ventes se fait sous forme de crédits à tempérament avec une échéance convenue et un taux d'intérêt fixe.

Les créances sur les établissements de crédit d'un montant de 147 millions d'euros concernent essentiellement des avoirs à court terme auprès de la Société Générale S.A. et la Deutsche Bank AG.

L'actif immobilisé d'un montant de 515 millions d'euros (1<sup>er</sup> janvier 2018 : 457 millions d'euros) se compose pour l'essentiel d'actifs en leasing d'un montant de 506 millions d'euros (1<sup>er</sup> janvier 2018 : 448 millions d'euros) et d'immobilisations incorporelles de 7,3 millions d'euros (1<sup>er</sup> janvier 2018 : 7 millions d'euros).

Les créances découlant de contrats de leasing s'élèvent à 445 millions d'euros au 30 juin 2018 (1<sup>er</sup> janvier 2018 : 425 millions d'euros).

Les autres actifs, y compris les actifs d'impôts, comprennent essentiellement des paiements anticipés régularisés d'un montant de 81 millions d'euros (1<sup>er</sup> janvier 2018 : 77 millions

d'euros) ainsi que d'autres créances de 34 millions d'euros (1<sup>er</sup> janvier 2018 : 42 millions d'euros).

Les dettes d'un montant de 9 896 millions d'euros se composent pour l'essentiel des dettes financières à la juste valeur par résultat (4 731 millions d'euros) et des dettes envers les établissements de crédit (3 524 millions d'euros) découlant du refinancement de l'activité de crédit et de leasing et des emprunts contractés pour l'achat des filiales.

Les capitaux propres du Groupe au 30 juin 2018 s'élèvent à -13 585 millions d'euros (1<sup>er</sup> janvier 2018 : -38 974 millions d'euros). Pour de plus amples informations, nous renvoyons à la Note 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

#### Appréciation globale

Compte tenu des évolutions décrites ci-dessus par segment, la Direction estime que l'évolution des affaires du Groupe ainsi que la situation de son actif, de ses résultats et sa situation financière sont dans l'ensemble positives pour le premier semestre de l'exercice 2018.

### **IV. Indicateurs de performance financiers / non financiers**

#### Global Banking and Investor Solutions

Compte tenu du fait que la SG Effekten GmbH, qui représente le segment Global Banking and Investor Solutions, a uniquement une fonction d'émission au sein du groupe Société Générale S.A., dont les produits proviennent des accords cost-plus existants avec la Société Générale S.A. Paris et la Société Générale Francfort, les indicateurs de performance financiers ne sont pas pertinents.

La gestion interne de la Société est effectuée pour l'essentiel par les systèmes et les procédures de contrôle de la société mère. Dans un souci d'augmenter l'efficacité opérationnelle, la société mère prévoit d'adapter et de compléter en permanence les systèmes et processus de contrôle existants. D'importantes améliorations dans l'exécution de la procédure d'émission ont conduit à des augmentations de l'efficacité, qui ont alors permis une augmentation du volume d'émissions.

Il n'y a pas d'autres indicateurs de performance non financiers pour la Société.

#### Financial Services to Corporates and Retails

Dans le segment Financial Services to Corporates and Retails, le résultat des sociétés individuelles avant transfert des bénéfices ainsi que le Return on Equity (RoE) sont utilisés comme indicateurs de performance financiers. Le RoE met le résultat après impôts – y compris celui des filiales – en rapport avec les capitaux propres normés. Le RoE s'élève à ce niveau à 14,9 % pour l'exercice 2018.

Le nombre de nouveaux contrats de leasing constitue un autre chiffre-clé. Au premier semestre 2018, 12 048 nouveaux contrats de leasing ont été conclus. Par rapport à son niveau en fin d'année 2017, le portefeuille de contrats au premier semestre 2018 a augmenté de 5,3 %, passant de 67 021 à 70 558 contrats de leasing.

#### Asset Management

L'actif de fonds gérés - qu'il s'agisse d'actifs distincts ou de fonds ouverts au public gérés en propre, y compris les fonds de fonds de la SGSS - s'élevait à environ 61,9 milliards d'euros au 30 juin 2018. L'augmentation d'environ 0,6 milliard d'euros (+1 %) par rapport à décembre 2017 résulte d'afflux de capitaux. L'actif géré dans des placements directs s'élève à environ 3,1 milliards d'euros fin juin 2018, ce qui représente une légère augmentation d'environ 0,1 milliard d'euros par rapport à décembre 2017.

L'actif de fonds gérés pour d'autres sociétés de gestion de capitaux (internalisation) s'élève à environ 29,6 milliards d'euros au 30 juin 2018. Les volumes ont ainsi augmenté d'environ 0,5 milliard d'euros par rapport à décembre 2017, en raison d'afflux de capitaux. Au total, environ 94,6 milliards d'euros étaient gérés au 30 juin 2018 (93,5 milliards d'euros en décembre 2017).

Comme l'an dernier, nous avons enregistré de très bons résultats en ce qui concerne les indicateurs clés de performance (Key Performance Indicators, KPI) définis pour nos clients, en atteignant plus de 97 % de tous les KPI au total. Le nombre des réclamations de clients au 1<sup>er</sup> semestre 2018 est quasiment constant par rapport à l'année précédente et reste à un niveau bas.

## **C. Rapport sur l'évolution future du Groupe ainsi que ses opportunités et ses risques**

### **I. Évolution probable du Groupe (rapport prévisionnel)**

#### Évolution macroéconomique

La conjoncture mondiale a des chances de connaître un essor simultané encore plus important de ses grandes économies. Des activités d'investissement plus dynamiques pourraient contribuer à une plus forte augmentation de la productivité. De même, un potentiel de main d'œuvre supérieur aux attentes pourrait contrecarrer la pression salariale et inflationniste liée à une utilisation croissante des capacités et permettre une croissance de la production dépassant les prévisions. En ce qui concerne la politique fiscale américaine, il y a des chances que cette évolution renforce la dynamique de croissance aux États-Unis bien plus que ce que les prévisions ne le laissent entrevoir. Ceci pourrait améliorer les perspectives d'exportation des partenaires commerciaux. D'autre part, un certain nombre de risques se sont aggravés depuis l'automne dernier. Outre les risques géopolitiques, ce sont surtout les toutes dernières annonces du président américain D. Trump concernant l'introduction de droits de douane qui donnent matière à s'inquiéter. Une aggravation du conflit commercial nuirait aux chaînes de création de valeur internationales et menacerait à moyen terme le système commercial international, basé sur des règles. Ceci affecterait avant tout les perspectives de croissance des économies très ouvertes et entretenant d'étroites relations internationales. Parmi les risques, il faut également mentionner le grand affaiblissement de la croissance de l'économie chinoise en raison de l'endettement excessif de son système financier. Un autre risque émane de la politique monétaire des grandes banques centrales. Le maintien de la politique de taux bas augmente le risque de mauvaises allocations et présente des risques pour la stabilité des marchés financiers. En raison de la bonne situation économique dans la zone Euro et de la nouvelle augmentation de l'inflation, l'abandon par la BCE de sa politique monétaire expansionniste s'impose. Pour engager cette mesure sans engendrer d'importantes perturbations sur les marchés financiers, la communication d'une stratégie de normalisation joue un rôle important. En outre, un resserrement rapide et imprévu notamment de la politique monétaire américaine en réaction à une croissance accrue et à une

inflation supérieure pourrait entraîner des révisions de prix considérables sur les marchés financiers internationaux. S'il en résultait des turbulences, celles-ci auraient des répercussions sur l'évolution économique. L'endettement élevé à l'échelle mondiale augmente la pertinence de ces risques.

Parmi eux, l'issue toujours incertaine des négociations entre l'UE et le Royaume-Uni constitue un risque particulier pour l'évolution économique en Europe. Un Brexit sans « deal » représente un risque significatif surtout pour le Royaume-Uni. Mais, le reste des États membres de l'UE en subirait lui aussi d'importantes répercussions négatives, notamment sous forme de turbulences sur les marchés financiers. Dans la zone Euro, l'endettement de nombreux États membres reste très élevé. C'est le cas en particulier de l'Italie dont la dette publique dépasse 130 % du PIB.

Si, en raison de l'incertitude politique suscitée par l'issue des élections en Italie, les marchés financiers devaient perdre confiance en la viabilité de la dette publique, une recrudescence de la crise de l'euro ne pourrait être exclue, vu la taille du pays. En outre, les risques d'instabilité financière persistent dans certains États membres en raison de la fragilité de nombreuses banques, compte tenu notamment des crédits encore en souffrance<sup>2</sup>.

### Global Banking and Investor Solutions

En tant que l'un des deux plus grands marchés de warrants et de certificats au monde, l'Allemagne est au cœur de la stratégie de croissance de la Société Générale. Dans le cadre d'un projet d'élargissement de l'activité d'émission, la Société Générale Effekten GmbH entend encore étendre sa position sur le marché.

La Direction s'attend à une augmentation supplémentaire de l'activité d'émission, celle-ci concernant en particulier le marché allemand.

Grâce aux automatisations du processus d'émission entamées durant les années précédentes, aux élargissements des capacités allant de pair et à l'augmentation de l'efficacité du processus d'émission, cette attente pourra être satisfaite. De plus, dans un environnement de marché volatil, il faut s'attendre à une augmentation du volume d'émissions supplémentaires de warrants Turbo en cas de violation des barrières.

Comme au deuxième semestre 2017, la Société offrira, au deuxième semestre 2018 aussi, un large éventail de produits dans le domaine des warrants et des certificats.

Compte tenu des intérêts courus pour les prêts contractés d'un montant d'env. 3 millions d'euros et des remboursements sur la base d'accords cost-plus, on s'attend par conséquent à une perte d'env. 3 millions d'euros avant transfert des bénéfices à la Société Générale Francfort, basé sur le contrat de transfert des bénéfices existant.

Du point de vue du Groupe, la gestion de la Société Générale Effekten GmbH et de ses filiales est effectuée essentiellement par la société mère Société Générale S.A., Paris, qui intègre les sociétés dans son contrôle de gestion des participations.

La SGE ne connaîtra pas de difficultés de trésorerie.

---

<sup>2</sup> Rapport économique 2018 du Conseil d'experts

### Financial Services to Corporates and Retails

Le développement de la Société dépend essentiellement du succès de la marque Opel et d'un traitement des sociétés de leasing propres aux concessionnaires comparable à la captive.

Il reste à voir quelle influence la vente du groupe Opel à PSA aura sur le succès commercial de la marque Opel.

Actuellement, on ne s'attend toujours pas à ce que la politique de marketing du constructeur Opel, défavorable à l'égard des sociétés de leasing propres aux concessionnaires en comparaison à la propre captive, cesse d'être pratiquée si bien que nous escomptons pour 2018 une prestation de médiation similaire à celle de 2017 et devrions en conséquence réaliser un excédent annuel d'un ordre de grandeur similaire à celui de l'exercice écoulé.

Pour 2018, nous nous attendons à une légère augmentation des nouveaux contrats ainsi qu'à un résultat avant transfert des bénéfices et un Return on Equity d'un ordre de grandeur similaire à celui de l'exercice écoulé.

### Asset Management

Pour le 2<sup>e</sup> semestre 2018, nous nous attendons, en dépit d'une incertitude grandissante, à ce que l'environnement économique reste positif, soutenu par une politique fiscale et monétaire expansionniste. Il devrait avoir une incidence favorable sur la demande de produits de fonds par les clients privés et institutionnels et soutenir également les marchés financiers. Nous escomptons en conséquence une légère augmentation d'env. 2 % de notre volume de fonds par rapport au 1<sup>er</sup> semestre, ce qui devrait avoir une incidence positive sur notre résultat net des commissions. De plus, nous nous attendons à une baisse des dépenses engagées dans des projets. Les budgets d'investissement débloqués sont réinvestis en partie dans des projets clients et des optimisations de processus. Nous prévoyons également une augmentation des frais de personnel due à l'occupation de postes vacants. Dans le cadre du développement de produits, nous envisageons d'étendre encore notre solution Front-to-Back et de mettre en œuvre le produit « Catégories d'actions exonérées ». Nous continuerons à renouveler notre rapport de durabilité concernant les fonds de placement et à le développer très largement. Au total, nous prévoyons une réduction d'env. 1 million d'euros de notre perte d'exploitation.

Comme au cours des mêmes périodes de l'exercice précédent, nous souhaitons continuer à maintenir la qualité de nos prestations de services à un niveau élevé et à l'améliorer encore sur la base des feed-back de nos clients. À cet égard, le niveau élevé de réalisation des objectifs concernant les KPI est l'un de nos principaux indicateurs de qualité.

Pour les années suivantes, nous escomptons une amélioration constante du résultat avant impôts et transfert des bénéfices. Outre une légère augmentation de la base des coûts, nous nous attendons à une nette amélioration du produit net des commissions grâce au développement de l'activité auprès de nouveaux clients et des clients actuels ainsi qu'un apport continu de rendement dans nos nouveaux produits.

### Appréciation globale

Compte tenu des prévisions décrites ci-dessus par segment, la Direction s'attend à un développement du Groupe dans l'ensemble positif.

## II. Rapport de risques

### Système de gestion des risques

La gestion des risques au sein du Groupe a lieu au niveau des entreprises ALD LF/BDK et SGSS pertinentes en la matière. Une propre gestion des risques ou une gestion interne n'est pas nécessaire pour les opérations sur warrants et certificats de la SGE au niveau du groupe SGE étant donné que tous les risques encourus sont transférés au groupe Société Générale dans le cadre d'une « garantie globale ».

Les risques du sous-groupe sont présentés d'après la méthode nette.

Les principaux éléments du système de gestion des risques sont la stratégie de risque, l'inventaire des risques, le concept de capacité à supporter les risques ainsi que les processus de gestion et de contrôle de gestion des risques.

### Inventaire des risques

Dans le cadre de l'inventaire des risques ayant lieu au moins chaque année, les types de risques suivants ont été identifiés comme essentiels par les sociétés du Groupe :

- Risques de contrepartie
- Risques de marché et de valeur résiduelle
- Risques d'illiquidité
- Risques opérationnels
- Risques commerciaux et de réputation
- Risques de non-conformité

Les actifs distincts détenus dans le segment Asset Management sont soumis principalement aux risques d'investissement classiques tels que les risques de marché, d'illiquidité, de non-conformité et de contrepartie, ces risques « indirects » du point de vue du Groupe s'exprimant toutefois via le risque commercial ou en tant que risques de sinistre ou de perte dans le risque opérationnel, en cas d'infractions aux lois ou aux dispositions contractuelles.

### Stratégie de risque

Chaque société du Groupe dispose d'une propre stratégie de risque qui se base sur sa stratégie commerciale et définit des objectifs et des mesures pour chaque type de risque. Les stratégies de risque sont examinées chaque année et, le cas échéant, ajustées.

Des directives de travail coordonnées avec les stratégies de risque, un reporting structuré, des systèmes de limites adaptés au type de risque ainsi que la formation et formation continue de nos collaborateurs sont des éléments essentiels du système de gestion des risques pour tous les types de risque.

De plus, d'importants indicateurs de risques sont analysés chaque mois ou chaque trimestre et documentés dans l'outil GPS du groupe Société Générale. Les réclamations et plaintes sont saisies dans une autre base de données centrale, évaluées chaque mois et communiquées à la Direction ainsi qu'à tous les chefs de service. Ces instruments permettent de déduire des mesures concrètes visant à réduire les risques au strict minimum.

#### a) Risques de contrepartie

## Global Banking and Investor Solutions

La Société n'est pas soumise à des risques de règlement étant donné que les paiements découlant de la vente des titres émis et de l'achat des opérations de couverture ainsi que les paiements liés à l'exercice de titres se compensent toujours mutuellement. Les créances découlant d'opérations de sens contraire finalisées sont dues exclusivement par la Société Générale S.A., Paris. La solvabilité de cette dernière et de ses filiales est déterminante pour l'évaluation des risques de la Société.

## Financial Services to Corporates and Retails

Le domaine Credit Risk Management (CRM) de la filiale BDK contrôle les risques de crédit du segment. Il prend les décisions concernant la cote de crédit pour le financement des achats, qui sont déterminantes pour l'octroi ou le refus de crédit. À partir d'un certain volume de crédit, les décisions d'octroi de crédit sont prises avec la participation du service du crédit de la Société Générale.

Pour ce qui est du financement des achats, nous comptons 1 335 engagements de crédit, les 284 emprunteurs les plus importants représentant une part de 69 % du volume de crédit. Le domaine CRM établit, chaque mois, un rapport des risques de crédit destiné à la Direction. Celui-ci fait partie intégrante du rapport de risques de la banque et est remis à l'ensemble du conseil de surveillance chaque trimestre.

Dans le cadre de notre refinancement, nous avons vendu, sans recours au sein du Groupe, la majeure partie du portefeuille (816 millions d'euros) relatif au financement des achats. Nous continuons en l'occurrence à conseiller les concessionnaires et à gérer le portefeuille de financement, sans toutefois supporter le risque de crédit.

Pour ce qui est du financement des ventes, nous présentons des risques individuels relativement peu élevés pour la branche suite à une large diversification. Environ 91 % de nos contrats de prêt représentent un volume de crédit allant jusqu'à 25 000 EUR.

La décision d'octroi de crédit pour le financement des ventes est prise principalement au sein du Service Center Achats à Hambourg et Stuttgart en suivant une procédure prévue à cet effet, standardisée et assistée par ordinateur. Les crédits individuels d'un montant élevé sont soumis en plus au vote et à la décision du CRM.

Nous tenons compte des risques de variation de la cote de crédit reconnus et latents en constituant des provisions pour risques individuels et forfaitaires. Pour le financement des ventes, les provisions pour risques individuels sont constituées au moyen de taux forfaitaires de provision, dont le montant varie entre 0,31 % et 100 % en fonction du défaut de paiement et de l'état du crédit. Au total, le montant des provisions pour risques individuels constituées pour les risques de crédit s'élève à 1,2 % du portefeuille de financement des ventes (2017 : 1,1 %).

Les provisions pour risques individuels dans le financement des achats sont calculées au moyen d'une analyse au cas par cas. Au total, des provisions pour dépréciation d'un montant de 4,1 % (2,1 % l'année précédente) ont été constituées pour le portefeuille du financement des achats inscrit au bilan (y compris pour le portefeuille sain). Le coût du risque, qui résulte des amortissements sur créances et de la dotation aux provisions et reprise sur provisions constituées, s'élevait à 2 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

## Asset Management

Dans le segment Asset Management, les risques de contrepartie liés aux partenaires commerciaux sont gérés et surveillés continuellement au niveau de la société et des fonds au moyen de notations, d'analyses des risques et de limitations correspondantes. Compte tenu de la structure des créances, nous ne nous attendons à aucun risque de défaut pour le Groupe.

Pour une présentation plus précise des risques de crédit, nous renvoyons à la Note 3.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

#### b) Risques de marché et de valeur résiduelle

##### Global Banking and Investor Solutions

Tous les risques de marché découlant de warrants et de certificats émis sont entièrement couverts par des opérations de couverture conclues avec la Société Générale S.A, Paris. Par conséquent, la Société n'est pas soumise à des risques de variation des prix, ni à des risques de change pas plus qu'à des risques de variation du taux d'intérêt.

##### Financial Services to Corporates and Retails

Le risque de valeur résiduelle résulte des opérations de leasing réalisées dans le domaine d'activité Financial Services to Corporates and Retails.

Au premier semestre 2018, nous avons pris en charge le risque de valeur résiduelle pour 61 % des nouveaux contrats (49 % l'année précédente). Ainsi, la part de véhicules pour lesquels l'ALD LF supporte le risque de valeur résiduelle représente 54 % (2017 : 51 %) du volume total et est donc inférieure à la limite interne de 60 %.

Pour la prise en charge des risques de valeur résiduelle, l'ALD LF recourt à l'expérience de l'AutoLeasing D GmbH, Hambourg (ALD D). L'expérience de longue date de l'ALD D dans le domaine de la commercialisation de véhicules individuels et de parcs automobiles constitue une base primordiale pour une estimation fiable des prix de vente à obtenir après restitution.

La vérification et la détermination des valeurs résiduelles calculées pour de nouveaux contrats ont lieu dans le cadre de réunions régulières du comité constitué à cet effet. Pour déterminer le risque contenu dans le portefeuille, des prévisions sont établies.

Lors du calcul de ses valeurs résiduelles, l'ALD LF se fixe comme objectif, pour la commercialisation de ses véhicules d'occasion, un résultat équilibré au terme du contrat, en tenant compte des décomptes finaux à cette date. Au premier semestre 2018, l'ALD LF n'est pas toujours parvenue à atteindre cet objectif et nous nous attendons pour le deuxième semestre à ce que des pertes découlent en partie de la valorisation des véhicules restitués en fin de contrat.

Au total, nous nous attendons pour 2018 à un résultat de la valorisation équilibré.

Étant donné qu'aucun crédit n'est accordé en devise étrangère dans le segment Financial Services to Corporates and Retails et que nous nous refinançons exclusivement en euro, un risque de change est exclu.

La gestion du risque de variation des taux d'intérêt se fait au moyen d'un bilan de l'évolution des taux qui est établi et analysé chaque mois par le service Controlling CF. Le chiffre-clé

« Sensibilité » sert à mesurer le risque en indiquant la variation de la valeur actualisée de l'actif et du passif en raison de différentes variations de la courbe de structure des taux d'intérêt. La sensibilité est définie en l'occurrence comme la variation de la valeur actualisée de positions futures dans le cas d'un décalage parallèle de 1 % ou 2 % de la courbe d'intérêts. La variation de valeur négative maximale du portefeuille dans les scénarios s'élève à 24 796 KEUR (2017 : 19 201 KEUR).

Dans le cadre des transactions ABS, le Groupe a acquis la totalité de la tranche des titres de la classe B et conservera ceux-ci pendant toute la durée de la transaction. En raison de leur structure, ces titres supportent le risque de contrepartie des crédits vendus aux sociétés ad hoc.

Le risque de défaut pour ces titres est déjà pris en compte dans le risque de défaut des crédits vendus aux sociétés ad hoc.

Pour le refinancement, le Groupe utilise des moyens de refinancement à court et moyen terme ainsi que des swaps de taux d'intérêt.

Compte tenu du refinancement caractérisé par la concordance des échéances et de l'utilisation de produits dérivés, aucun risque accru de variation des taux d'intérêt n'existe à la date de clôture des comptes.

On envisage de conserver tous les instruments jusqu'à la fin du contrat.

### Asset Management

Les risques de marché découlant de placements de fonds propres sont jugés faibles dans l'ensemble étant donné que le placement de fonds liquides se fait essentiellement sous forme de comptes courants et de comptes de dépôt à terme et, dans une moindre mesure, sous forme de parts de fonds de placement. Les risques de marché côté fonds sont mesurés et contrôlés continuellement à l'aide des directives du code allemand de placement de capital (KAGB) et de l'ordonnance allemande relative aux produits dérivés.

#### c) Risques d'illiquidité

Compte tenu de l'affiliation de la Société au groupe Société Générale, aucun risque d'illiquidité n'est relevé actuellement. Le besoin de refinancement est déterminé chaque année dans le cadre du processus de planification et en concertation avec la Société Générale. Par conséquent, le refinancement a lieu en majeure partie via des lignes de crédit de la Société Générale.

La surveillance quotidienne des flux de paiement ainsi que l'étroite concertation avec les services de back-office à Paris garantissent que la Société soit à tout moment en mesure d'honorer ses obligations de paiement. Compte tenu de l'affiliation de la Société au groupe Société Générale, aucun risque d'illiquidité n'est relevé actuellement.

Dans le cadre du contrôle de gestion des liquidités, la Direction des différentes sociétés du Groupe est en outre informée régulièrement d'éventuels risques d'illiquidité. Pour la gestion de ces risques, des analyses statistiques antérieures sont utilisées en particulier pour prévoir des remboursements anticipés de crédit. Indépendamment de cela, les risques d'illiquidité des fonds sont surveillés au moyen de méthodes reconnues sur le plan prudentiel.

Au 30.06.2018, des lignes de crédit disponibles existaient pour un montant total de 1 260 millions d'euros (au 31.12.17 : 887 millions d'euros).

Pour une présentation plus précise de la gestion du risque d'illiquidité, nous renvoyons à la Note 9 de l'annexe aux comptes consolidés.

#### d) Risques opérationnels

Le Groupe a pour objectif de réduire au strict minimum ses risques opérationnels. Pour la surveillance et le contrôle des risques opérationnels, la Société Générale S.A., Paris, a développé des processus et des systèmes qui sont utilisés par le Groupe. Ceux-ci reposent essentiellement sur le principe de la surveillance permanente. Les processus sont documentés dans des applications prévues spécialement à cet effet et sont évalués d'après des critères prédéfinis afin d'exclure des pertes découlant de risques opérationnels. En font aussi partie les mesures prises dans le cadre du plan de continuité des activités (PCA) pour maintenir le déroulement parfait des affaires en cas de perturbations de l'infrastructure.

Les processus externalisés dans les centres de service à Bangalore et à Bucarest sont soumis aux mêmes règles et principes que ceux valables pour la Société Générale Effekten GmbH. Le respect des processus prédéfinis est garanti par le biais de comités standardisés et d'indicateurs clés de processus (Key Process Indicators, KPI).

La fonction de prévention de la fraude, qui surveille les nouveaux contrats et le portefeuille de crédits, identifie les opérations suspectes, prend des mesures visant à limiter le préjudice et forme nos collaborateurs, revêt une importance particulière pour le segment Financial Services to Corporates and Retails.

De plus, le risque opérationnel est réduit en particulier grâce à l'utilisation de contrats de crédit standardisés, à l'examen de contrats individuels par un avocat, à des instructions de travail et des directives d'organisation publiées ainsi qu'à un système de contrôle interne opérant. Nos prestataires de services sont intégrés dans le système de contrôle de la BDK grâce à un reporting régulier et à un contrôle de l'externalisation.

Dans le domaine Asset Management, le risque existe que le Groupe devienne civilement responsable envers les investisseurs en raison d'infractions à des dispositions légales ou contractuelles ou de violations du devoir de diligence. Le Groupe fait face à ces risques notamment en sélectionnant avec soin le personnel et en lui offrant une formation continue mais aussi en utilisant des moyens suffisants de contrôle de gestion. Le cas échéant, il recourt en plus à des conseillers externes. En outre, le Groupe dispose d'une vaste couverture d'assurance (dommages corporels, matériels et pécuniaires, etc.) visant à couvrir ces risques. Dans le cadre de la gestion des actifs distincts, le respect des dispositions légales et contractuelles est pris en compte par des mesures organisationnelles, techniques et relatives au personnel. Les processus commerciaux sont exécutés par des systèmes informatiques performants. La gestion des risques analyse et saisit en outre des erreurs opérationnelles et informe la Direction de la SGSS, toutes les deux semaines, de l'état actuel de ces erreurs et des mesures mises en œuvre pour y remédier.

Par ailleurs, la gestion des urgences et des crises est une composante essentielle de la gestion des risques. La mise en œuvre des concepts est documentée dans le manuel des urgences de la Société, qui est remanié et mis à jour à chaque exercice financier. Le dernier test des postes de travail de la Société portant sur leur fonctionnalité et leur capacité opérationnelle en situation d'urgence s'est déroulé avec succès au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Les mesures et processus décrits ont permis de garantir qu'aucun sinistre essentiel ne s'est produit au sein du Groupe au premier semestre 2018, en rapport avec des risques opérationnels, notamment :

- des déclarations prudentielles
- des risques liés aux technologies de l'information

- des risques d'externalisation
- des risques de fraude

e) Risques commerciaux et de réputation

L'Asset Management surveille la satisfaction de la clientèle au moyen de KPI clients, d'une gestion des demandes et des réclamations ainsi que d'enquêtes régulières auprès des clients.

Les risques commerciaux réalisés sont enregistrés en tenant compte de leur nature, leur étendue et complexité et en relevant les écarts dans la planification financière / budgétaire.

f) Risques de non-conformité

Les risques de non-conformité sont pertinents essentiellement dans le cadre de l'Asset Management.

L'examen du respect de la conformité des fonds et de la limite de risque est effectué dans les domaines correspondants par les services opérationnels spécialisés. Les résultats de l'examen sont communiqués chaque mois au service Compliance. En cas d'anomalies, des mesures visant à y remédier sont prises immédiatement (« Action Plans »). Un outil prévu par le Groupe pour le reporting ad hoc est utilisé dans les cas pertinents. En outre, l'efficacité des contrôles est vérifiée à intervalles réguliers et, le cas échéant, adaptée. Un reporting mensuel des résultats est effectué à l'attention du service Compliance de la Société Générale S.A. De plus, la Direction est informée chaque trimestre et le Conseil de surveillance chaque année.

Processus de gestion et de contrôle de gestion des risques

Les directions des différentes sociétés du Groupe sont responsables de la gestion des risques, la direction de la SGE s'en référant essentiellement à la « garantie globale » du groupe Société Générale. Elles fixent les stratégies de risque et continuent de décider de l'organisation des concepts de capacité à supporter les risques, des actifs de couverture du risque à prendre en compte et du montant de la limite à accorder. Au niveau du Groupe, il n'existe pas de processus supérieurs de gestion et de contrôle de gestion des risques en raison de l'affiliation au groupe Société Générale.

Que ce soit aussi bien au niveau de l'organisation des processus que de la structure, des réglementations concernant le respect de la séparation nécessaire des fonctions ont été prises dans toutes les sociétés du Groupe. Les responsabilités des démarches initiant des opérations à risques sont séparées de celles pour le back-office, l'exécution et la comptabilité.

Risques juridiques potentiels

Le Groupe est exposé à des risques découlant de procédures juridiques ou de litiges avec des investisseurs, des autorités ou des partenaires commerciaux, dans lesquels nous sommes impliqués actuellement ou qui sont susceptibles de se produire à l'avenir. De plus, le Groupe et ses produits sont soumis à des examens fiscaux et prudentiels permanents. Le résultat des examens et l'issue des procédures, actuellement en instance ou à venir, ne sont pas prévisibles. Par conséquent, il se peut que des décisions judiciaires ou administratives ou des compromis convenus occasionnent des dépenses qui ne sont pas couvertes, ou pas entièrement, par les prestations d'assurance et peuvent avoir des répercussions sur la Société et ses résultats. Les risques juridiques essentiels sont couverts par des contre-garanties de la Société Générale S.A. Francfort.

Des investigations et enquêtes, en cours ou futures, pour cause d'éventuelles violations de prescriptions légales ou de dispositions réglementaires peuvent déboucher sur des sanctions

civiles ou pénales, y compris des amendes ainsi que d'autres préjudices financiers, qui ont des conséquences fâcheuses pour la réputation du Groupe et, en fin de compte, une incidence négative sur le succès de l'entreprise.

Pour garantir le respect des lois et des règles, le Groupe a établi un programme de conformité qui fait partie intégrante de la culture d'entreprise. Ce programme s'appuie sur le manuel de conformité fixant le cadre réglementaire pour un comportement conforme aux règles ainsi qu'une organisation dédiée à la conformité.

### **III. Rapport d'opportunités**

Les stratégies des différentes sociétés du Groupe sont conçues de manière à identifier suffisamment tôt les opportunités s'offrant à elles, à les évaluer en utilisant les systèmes de gestion des risques ou l'estimation des ressources et à les exploiter en prenant des mesures appropriées pour la réussite du Groupe.

#### Global Banking and Investor Solutions

Dans le cadre des opérations sur warrants et certificats, le Groupe recourt à un « New Product Committee » (NPC) convoqué pour la conception de nouveaux produits, tous les services impliqués dans le processus d'émission y soumettant leurs exigences et allocations de ressources.

Les facteurs pris en compte en l'occurrence sont tous ceux qui sont pertinents pour la Société tels que les marchés, la situation concurrentielle, l'orientation stratégique, l'organisation existante, le personnel, le potentiel technique du back-office en matière d'exécution ainsi que les volumes traités

La Direction s'attend à une augmentation supplémentaire de l'activité.

#### Financial Services to Corporates and Retails

L'orientation stratégique du segment Financial Services to Corporates and Retails sur le marché allemand est coordonnée avec la stratégie internationale du groupe Société Générale. Une comparaison permanente de sa stratégie à celle du Groupe se fait dans le cadre de comptes rendus réguliers à la Société Générale S.A..

L'intensification et l'extension des partenariats commerciaux et, par conséquent, une pénétration accrue du marché restent au cœur de nos activités. De plus, nous offrons aux concessionnaires automobiles des prestations de services supplémentaires qui leur permettent d'acquérir, ensemble avec nous, des clients dans un environnement de marché en mutation. Parmi ces prestations de services, citons le calculateur financier conçu par nos soins pour le site Internet du concessionnaire en question, l'application de calcul pour appareils mobiles et en particulier l'intégration de notre système POS dans les principaux systèmes de gestion de concessionnaires représentés dans le commerce.

Le succès des ventes est étroitement lié à celui de nos distributeurs, les concessionnaires qui coopèrent avec nous. Grâce aux coopérations dans les différents segments avec le constructeur Opel, nous avons pu accéder à d'autres concessionnaires de ces marques. En particulier la collaboration avec l'associé ZDK (par l'intermédiaire de la Beteiligungsgesellschaft des Kfz-Gewerbes mbH) ainsi que ses associations régionales et corporations affiliées nous a permis de consolider et de développer nos relations avec les garages automobiles servant d'intermédiaires. Au total, nous avons établi notre financement

des ventes sur une large base grâce au développement des coopérations. Plus de 4 000 concessionnaires automobiles nous ont activement mis en contact avec des clients au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice en cours.

Par ailleurs, notre succès dépend en partie de facteurs que nous ne pouvons pas influencer directement. L'évolution du marché des véhicules neufs et des véhicules d'occasion nous amène à évaluer en permanence l'éventail des produits du segment Financial Services to Corporates and Retail et son développement axé sur le marché.

La situation qui reste favorable sur le marché du travail ainsi que la hausse des salaires des ménages privés peuvent assurer la stabilité des immatriculations privées et du marché des véhicules d'occasion. Les risques pour le marché automobile et les concessionnaires résident dans la discussion portant sur l'avenir du moteur diesel.

En dépit de celle-ci et compte tenu des bonnes perspectives conjoncturelles, l'association centrale de l'industrie automobile allemande (Zentralverband Deutsches Kraftfahrzeuggewerbe, ZDK) s'attend pour le deuxième semestre 2018 à ce que le marché des véhicules neufs reste stable, avec 3,4 à 3,5 millions de véhicules, et à ce que le marché des véhicules d'occasion enregistre 7,2 à 7,4 millions de réimmatriculations.

### Asset Management

L'environnement dans lequel s'inscrivent la croissance économique et les investissements est actuellement très favorable et devrait continuer à offrir de bonnes opportunités de croissance continue. La politique monétaire expansionniste garantit de pouvoir continuer à emprunter à des coûts avantageux et incite par conséquent à l'investissement et à la consommation. L'excédent primaire de la République fédérale d'Allemagne permet des dépenses publiques accrues et une réduction de la dette. Ceci devrait conduire à une croissance économique supplémentaire et à une demande stable de main d'œuvre. En période de taux bas sur les dépôts d'épargne, le thème de la prévoyance-vieillesse reste plus que jamais d'actualité, l'accent étant mis surtout sur l'investissement dans les valeurs-refuge. À cet égard, les fonds de placement offrent des opportunités de bon rendement à long terme tout en répartissant les risques sur de nombreux placements individuels. Les investisseurs ont reconnu cette opportunité, ce qui se remarque depuis des années à l'augmentation des ventes de fonds de placement. Par conséquent, la tendance persistante aux placements dans des fonds devrait se poursuivre et veiller à l'augmentation du volume de fonds de la Société.

En raison du recul des investissements en faveur de nouvelles exigences légales et réglementaires, la Société peut se concentrer à nouveau davantage sur de nouveaux produits et les souhaits des clients. Nous constatons à ce sujet que le thème de l'investissement durable devient de plus en plus important et que les clients souhaitent des solutions en la matière. En tant que prestataire, nous pouvons développer et proposer en l'occurrence des solutions innovantes. La SGSS a déjà commencé à développer des produits correspondants. L'extension de nos activités européennes au sein du Groupe fait entre-temps de nets progrès et continue d'offrir de très bonnes opportunités de croissance durable dans le cadre de la stratégie de la Société Générale. Nous voyons également un potentiel de croissance supplémentaire dans le modèle « Master KVG ».

### Appréciation globale

Compte tenu des opportunités et des risques décrits ci-dessus, la Direction estime que les perspectives sont favorables pour le deuxième semestre 2018 étant donné que des opportunités s'offrent dans l'ensemble à chaque segment dans le contexte actuel du marché.

#### **D. Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques pour le processus de présentation des comptes**

Le système de contrôle interne (Internal Control System, ICS) et le système de gestion des risques (Risk Management System, RMS) appliqués au processus de présentation des comptes comprennent les principes, les méthodes et les mesures pour garantir l'efficacité et la rentabilité du processus comptable mais aussi le respect des dispositions juridiques déterminantes et pour assurer la couverture des risques et la représentation d'unités d'évaluation. Ils garantissent que les actifs et les passifs soient inscrits, présentés et évalués avec exactitude dans les comptes.

La garantie des contrôles est assurée par des applications mises à disposition par le Groupe, de manière centralisée.

Des contrôles de l'Audit interne effectués périodiquement ainsi que la correction de lacunes constatées contribuent également à une surveillance plus efficace.

##### Responsabilités dans l'ICS et le RMS appliqués pour la présentation des comptes

La Direction de la SGE dirige le Groupe sous sa propre responsabilité et travaille en collaboration avec les autres organes, sur une base de confiance et pour le bien du Groupe. C'est à elle qu'incombe notamment l'entière responsabilité de l'établissement des comptes consolidés.

La Direction assure en son âme et conscience que les comptes consolidés donnent une image de l'actif, de la situation financière et des résultats de la Société correspondant à la situation réelle, conformément aux principes comptables à appliquer.

L'étendue et l'orientation de l'ICS<sup>3</sup> et du RMS<sup>4</sup> sont déterminées pour chaque société du Groupe et des mesures sont prises pour perfectionner ces systèmes et les adapter aux modifications des conditions générales.

Les systèmes de valeurs appliqués depuis des années dans tous les pays où le groupe Société Générale est présent - tels que notamment le Code de conduite mais aussi les règles de conformité - servent de base à une action responsable de la part également des collaborateurs en charge du processus de présentation des comptes. Les collaborateurs de la Société doivent suivre une fois par an, dans le cadre d'un programme d'apprentissage assisté par ordinateur, un cours sur le blanchiment des capitaux et les règles de conformité.

Malgré toutes les mesures mises en place dans le cadre de l'ICS et du RMS dans le but de réduire les risques, même les systèmes et processus appropriés et opérationnels ne peuvent pas fournir une garantie absolue quant à l'identification et la gestion des risques. La responsabilité du processus comptable et en particulier du processus d'établissement des comptes consolidés incombe au service Comptabilité. Celui-ci est soutenu par les services de back-office de la Société Générale S.A. Paris, notamment en ce qui concerne l'évaluation d'instruments financiers et les créances.

<sup>3</sup> Système de contrôle interne (Internal Control System, ICS)

<sup>4</sup> Système de gestion des risques (Risk Management System, RMS)

Les systèmes informatiques nécessaires pour le processus comptable sont mis à disposition par la Société Générale S.A..

Un comité d'audit, constitué de 6 personnes (1 employé de la Société Générale Effekten GmbH et 5 employés de la succursale de la Société Générale à Francfort) à la date de clôture des comptes, a été créé pour soutenir la Direction lors du processus de présentation des comptes. En outre, le cabinet d'audit Deloitte participe à la réunion du comité d'audit. Ce comité se penche régulièrement sur l'évolution de la situation financière, de l'actif et des résultats du Groupe. Dans le cadre du processus des comptes consolidés, l'approbation des comptes consolidés incombe à l'associé. Pour remplir ces tâches, les comptes annuels sont remis au comité d'audit. En outre, les membres du comité d'audit reçoivent, une fois par trimestre, un rapport récapitulatif sur les résultats des sociétés du Groupe et leur comptabilité.

#### Organisation et composants du système de contrôle interne et du système de gestion des risques appliqués pour la présentation des comptes

Les transactions devant être exécutées par la SGE sont saisies de manière centralisée par un service de back-office de la Société Générale S.A. à Paris qui entre les données correspondantes dans les applications existantes spécifiques au produit. Les marchés conclus (contrats) sont saisis dans les applications et validés en respectant le principe du double contrôle.

La comptabilité fournisseurs est effectuée à Bangalore par la Société Générale Global Solution Centre Private Limited (filiale à 99 % de la Société Générale S.A., Paris).

Les prestations de services à fournir sont fixées pour la Société Générale Effekten GmbH dans l'accord de service conclu, le 29 novembre 2011, entre la Société Générale Francfort et la Société Générale Global Solution Centre Private Limited, Bangalore.

Les documents comptables scannés sont saisis et comptabilisés à Bangalore ; les employés de la Société se chargent des autorisations et des validations de paiement.

La production du reporting du siège social, servant de base aux comptes consolidés, et celle du reporting financier à la Banque fédérale allemande sont effectuées à Bucarest par la Société Générale European Business Services S.A. (filiale à 99,95 % de la Société Générale S.A., Paris). Les prestations de services à fournir sont fixées pour la Société Générale Effekten GmbH dans l'accord de service client conclu, le 15 décembre 2016, entre la Société Générale Francfort et la Société Générale European Business Services SA, Bucarest.

La comptabilité du Groupe est gérée sur le serveur central à Paris sur lequel toutes les données comptables des sociétés du Groupe sont traitées et enregistrées.

La surveillance quotidienne des comptes de caisse courants par les employés des sociétés du Groupe sert à garantir leur bonne comptabilisation ainsi que le traitement des processus y faisant suite dans les centres de service. Pour cela, on recourt en ligne, via l'intranet, aux informations stockées dans la zone « Comptabilité » concernant l'activité des sociétés du Groupe en général et les faits comptables en particulier. L'encadrement technique du système concernant l'établissement des comptes est externalisé et confié à la filiale responsable des technologies de l'information (IT) dans le groupe Société Générale.

La surveillance incombe à la Société Générale S.A. Les processus d'encadrement technique dans l'unité centrale de suivi sont réglementés dans des directives de travail. La sauvegarde et l'archivage des stocks de données de systèmes d'application sont effectués sous la responsabilité de la Société Générale S.A.. Les délais de conservation des données fixés par la loi sont respectés. Des plans de continuité des activités en cas d'urgence sont mis à jour et surveillés par les employés de la Société. Les systèmes centraux de sauvegarde des données pour le macroordinateur ainsi que les réseaux de sauvegarde pour le domaine « Open

Systems » servent de base essentielle à la sauvegarde des données. Celles-ci sont dupliquées par redondance à Paris.

La protection nécessaire face aux accès non autorisés ainsi que le respect de la séparation des fonctions lors de l'utilisation des systèmes d'application de la Société pertinents pour la présentation des comptes sont garantis notamment par le concept des profils de postes de travail ainsi que par les processus pour la création de tels profils. À l'aide d'un système développé spécialement à cet effet, des personnes habilitées pour cela au sein de la Société attribuent les profils de postes de travail aux différents services de back-office à Paris ainsi qu'aux employés des centres de service à Bangalore et à Bucarest et les surveillent.

#### Documentation des processus

Les documentations des processus sont préétablies pour la Société, celle-ci faisant partie du groupe Société Générale. Elles sont récapitulées dans le « manuel Accounting & Finance ». À cet égard, les contrôles automatisés, garantissant l'exactitude de la saisie des données, constituent l'élément principal des processus documentés.

Les principales procédures du processus comptable sont énumérées dans l'application « Global Permanent Supervision (GPS) ». Celle-ci contribue à compléter le processus de documentation et, en cas d'audits internes et externes, à fournir un instrument approprié pour garantir le processus de présentation des comptes.

#### Mesures d'actualisation continue de l'ICS et du RMS

En cas de modifications des prescriptions légales et des réglementations concernant la présentation des comptes, il faut examiner celles-ci afin de déterminer si elles ont des conséquences sur le processus de présentation des comptes, et si oui, lesquelles. Le traitement des contenus est assuré par le service comptable de la SGE. En cas de modifications ou de nouvelles dispositions ayant des effets importants sur l'exécution des processus de présentation des comptes, la cartographie actuelle des processus sera complétée en conséquence. Ce faisant, toutes les mesures telles que les adaptations informatiques, les processus de travail, les instructions de comptabilisation, etc. seront analysées et mises en application en conséquence dans les services de back-office à Paris ainsi que dans les centres de service externalisés à Bangalore et à Bucarest, et seront surveillées et contrôlées par les employés de la SGE à Francfort.

### **E. Déclaration non financière consolidée**

En raison de son affiliation au groupe Société Générale, le groupe SGE recourt aux clauses libératoires du § 315b al. 2 phrase 2 du code de commerce allemand (HGB). La Société Générale S.A., Paris, publie séparément, chaque année, un rapport consolidé d'informations non financières en anglais, sur son site Internet ([www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com)).

Francfort sur-le-Main, le 27 septembre 2018

La Direction

Société Générale Effekten GmbH

---

Françoise Esnouf

---

Helmut Höfer

---

Rainer Welfens



**Comptes intermédiaires consolidés de la Société Générale Effekten  
GmbH**

---

**Information financière semestrielle  
au 30.06.2018**

**(chiffres non vérifiés)**

COMPTES INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS.....	3
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ.....	3
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ .....	4
BILAN CONSOLIDÉ – ACTIF .....	5
BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF.....	6
ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS.....	7
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS .....	9
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS .....	11
NOTE 1 – BASES DES COMPTES CONSOLIDÉS .....	11
NOTE 2 – MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION .....	15
PRÉCISIONS CONCERNANT LE BILAN CONSOLIDÉ .....	17
NOTE 3 – INSTRUMENTS FINANCIERS .....	17
NOTE 3.1 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT .....	24
NOTE 3.2 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS .....	27
NOTE 3.3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR .....	29
NOTE 3.4 - PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI.....	39
NOTE 3.5 - DETTES .....	40
NOTE 3.6 - PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS.....	41
NOTE 3.7 - DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS .....	42
NOTE 3.8 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS AUX COÛTS D'ACQUISITION.....	47
NOTE 4 – AUTRES ACTIVITÉS .....	48
NOTE 4.1 – PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS .....	48
NOTE 4.2 – PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS .....	48
NOTE 4.3 – AUTRES ACTIFS ET PASSIFS .....	49
NOTE 5 – FRAIS DE PERSONNEL ET AVANTAGES DU PERSONNEL.....	49
NOTE 6 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES.....	50
NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES.....	50
NOTE 8 – AUTRES INFORMATIONS .....	52
NOTE 8.1 – INFORMATION SECTORIELLE .....	52
NOTE 8.2 – AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS .....	53
NOTE 8.3 - PROVISIONS.....	53
NOTE 9 – INFORMATIONS SUR LES PRINCIPAUX RISQUES.....	54
NOTE 10 – TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ET LES PERSONNES LIÉES .....	58
NOTE 11 – OPÉRATIONS FIDUCIAIRES.....	59
NOTE 12 – ÉVÉNEMENTS ESSENTIELS ULTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE DES COMPTES.....	60

# COMPTES INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en KEUR)	Note	01.01.2018- 30.06.2018	2017*	01.01.2017- 30.06.2017*
Intérêts et produits assimilés	Note 3.6	85 923	168 613	83 833
Intérêts et charges assimilées	Note 3.6	-14 144	-25 185	-11 937
Produits de commissions	Note 4.1	43 210	86 011	43 101
Charges de commissions	Note 4.1	-8 326	-17 602	-8 976
Résultat net des opérations financières	Note 3.1	-122	-2 185	-1 891
<i>dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>		- 243	-2 272	-1 891
<i>dont gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>			87	-
<i>dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</i>		-		
<i>dont gains ou pertes nets découlant de la cession des instruments financiers évalués au coût amorti</i>		-		
Produits des autres activités	Note 4.2	116 275	227 203	112 960
Charges des autres activités	Note 4.2	-128 145	-251 289	-125 893
<b>Produit net bancaire (Net Banking Income)</b>		<b>94 671</b>	<b>185 566</b>	<b>91 197</b>
Frais de personnel	Note 5	-33 365	-65 007	-32 247
Autres frais administratifs	Note 8.2	-26 348	-48 880	-23 079
Dotations aux amortissements ordinaires et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-1 425	-2 783	-1 367
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>33 533</b>	<b>68 896</b>	<b>34 504</b>
Coût du risque	Note 3.7	-6 316	-10 996	- 6 299
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>27 217</b>	<b>57 900</b>	<b>28 205</b>
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-	11	17
Charge de dépréciation des écarts d'acquisition		-		-
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>27 217</b>	<b>57 911</b>	<b>28 222</b>
Impôts sur les bénéfices	Note 6	-		-10 897
<b>Résultat net de toutes les sociétés du périmètre de consolidation</b>		<b>27 217</b>	<b>57 911</b>	<b>17 325</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		-723	112	1 223
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>		<b>27 940</b>	<b>57 799</b>	<b>16 102</b>

\*) En ce qui concerne le compte de résultat comparatif, nous avons pris en considération la méthode de transition à l'IFRS 9 appliquée par le groupe SG, d'après laquelle la première application de l'IFRS 9 doit être rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour les éléments « Classement et évaluation » et « Risque de crédit ». Les dispositions transitoires de la norme offrent toutefois la possibilité, choisie par le Groupe, de ne pas adapter les chiffres comparatifs des années précédentes. En conséquence, les chiffres comparatifs pour 2017, qui sont indiqués à côté des données de l'année 2018, seront encore présentés en conformité avec les dispositions de l'IAS 39. Les différences d'évaluation concernant les actifs et

passifs financiers ainsi que les dotations aux provisions pour risques de crédit ont été comptabilisées directement en capitaux propres dans le bilan d'ouverture du 01.01.2018 en raison de l'application rétroactive de l'IFRS 9 (cf. la vue d'ensemble dans le tableau « Bilan consolidé - Actif »).

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en KEUR)	01.01.2018- 30.06.2018	2017	01.01.2017- 30.06.2017
<b>Résultat net</b>	<b>27 217</b>	<b>57 911</b>	<b>17 325</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat :</b>			
Écarts de conversion			
Écarts de réévaluation de titres de dettes à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Écarts de réévaluation			
Reclassement en résultat			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		-370	-217
Écarts de réévaluation			
Reclassement en résultat			
Écarts de réévaluation d'instruments de couverture	-1 078	1 370	1 664
Écarts de réévaluation			
Reclassement en résultat			
Autres éléments			
Impôts liés		-430	-540
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :</b>			
Gains et pertes actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	26		
Réévaluation du propre risque de crédit des passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat			
Réévaluation des instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Impôts liés			
<b>Total des autres éléments du résultat</b>	<b>-1 052</b>	<b>570</b>	<b>907</b>
<b>Résultat global (résultat net et autres éléments du résultat)</b>	<b>26 165</b>	<b>58 481</b>	<b>18 232</b>
<b>dont part du Groupe</b>	<b>24 191</b>	<b>58 742</b>	<b>16 964</b>
<b>dont participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>1 973</b>	<b>-261</b>	<b>1 268</b>

## BILAN CONSOLIDÉ – ACTIF

(en KEUR)	Note	30.06.2018	31.12.2017 (IAS 39)	Reclasse- -ment	Rééva- -luation	01.01.2018 (IFRS 9)
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Note 3.1	4 806 294	5 194 717	74 321		5 269 038
Dérivés de couverture	Note 3.2	-				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		-				-
Actifs financiers disponibles à la vente	Note 3.1		74 321	-74 321		
Titres au coût amorti		-				-
Créances sur les établissements de crédit au coût amorti	Note 3.4 Note 3.8	147 495	157 587			157 587
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	Note 3.4 Note 3.8	3 838 804	3 629 045		-5 035	3 624 010
Créances de location-financement	Note 3.4	445 437	428 203		-3 383	424 820
Actifs d'impôts	Note 6	9 983	25 537			25 537
Autres actifs	Note 4.3	115 881	119 456		-41	119 415
Actifs à long terme disponibles à la vente		-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles et incorporelles		515 133	456 817			456 817
Écarts d'acquisition		3 569	3 569			3 569
<b>Total</b>		<b>9 882 596</b>	<b>10 089 252</b>		<b>-8 459</b>	<b>10 080 793</b>

## BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF

(en KEUR)	Note	30.06.2018	31.12.2017 (IAS 39)	Reclasse- ment	Rééva- luation	01.01.2018 (IFRS 9)
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Note 3.1 Note 3.2	4 731 202	5 192 135	-138		5 191 997
Dérivés de couverture	Note 3.2	1 675		138		138
Dettes représentées par un titre	Note 3.5	1 417 084	797 652			797 652
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.5	3 523 785	3 880 971			3 880 971
Dettes envers la clientèle	Note 3.5	1 653	1 997			1 997
Écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-				-
Passifs d'impôts	Note 6	-	3 848			3 848
Autres passifs	Note 4.3	202 464	225 289			225 289
Passifs à long terme disponibles à la vente		-	-			-
Provisions	Note 8.3	18 317	17 160		716	17 876
Dettes subordonnées		-	-			-
<b>Total des dettes</b>		<b>9 896 181</b>	<b>10 119 051</b>	<b>-</b>	<b>716</b>	<b>10 119 767</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Note 7					
<b>Capitaux propres, part du Groupe</b>						
Capital souscrit, instruments de capitaux propres et réserves en capital		26	26			26
Report de bénéfices		1 138	1 138			1 138
Réserves consolidées		-40 556	-88 765	57 799	-9 021	-39 987
Résultat de l'exercice		27 940	57 799	-57 799		-
<b>Sous-total</b>		<b>-11 452</b>	<b>-29 803</b>	<b>-</b>	<b>-9 021</b>	<b>-38 824</b>
Gains et pertes en capital non réalisés ou latents		-1,108	-129		73	-56
<b>Sous-total des capitaux propres (part du Groupe)</b>		<b>-12 560</b>	<b>-29 932</b>	<b>-</b>	<b>-8 948</b>	<b>-38 880</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		-1 025	133		-227	-94
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>-13 585</b>	<b>-29 799</b>	<b>-</b>	<b>-9 175</b>	<b>-38 974</b>
<b>Total</b>		<b>9 882 596</b>	<b>10 089 252</b>	<b>-</b>	<b>-8 459</b>	<b>10 080 793</b>

## ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en KEUR)	Capital et réserves liées			Report de bénéfices	Résultat net (part du Groupe)
	Capital souscrit	Réserves consolidées	Total		
<b>Capitaux propres au 01.01.2017*)</b>	<b>26</b>	<b>-37 400</b>	<b>-37 374</b>	<b>1 138</b>	<b>-</b>
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-		
Résultat net du 1 <sup>er</sup> semestre 2017			-		16 102
Autres variations		1	1		
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>16 102</b>
<b>Capitaux propres au 30.06.2017</b>	<b>26</b>	<b>-37 399</b>	<b>-37 373</b>	<b>1 138</b>	<b>16 102</b>
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-		
Résultat net du 2 <sup>e</sup> semestre 2017			-		41 697
Autres variations		-51 366	-51 366		
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-51 366</b>	<b>-51 366</b>	<b>-</b>	<b>41 697</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2017</b>	<b>26</b>	<b>-88 765</b>	<b>-88 739</b>	<b>1 138</b>	<b>57 799</b>
Affectation du résultat		57 799	57 799		-57 799
Première application de l'IFRS 9		-9 021	-9 021		
<b>Capitaux propres au 01.01.2018</b>	<b>26</b>	<b>-39 987</b>	<b>-39 961</b>	<b>1 138</b>	<b>-</b>
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-		
Résultat net du 1 <sup>er</sup> semestre 2018			-		27 940
Autres variations		-569	-569		
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-569</b>	<b>-569</b>	<b>-</b>	<b>27 940</b>
<b>Capitaux propres au 30.06.2018 *)</b>	<b>26</b>	<b>-40 556</b>	<b>-40 530</b>	<b>1 138</b>	<b>27 940</b>

\*) Les capitaux propres au 01.01.2017 correspondent aux chiffres vérifiés des comptes annuels du 31.12.2017, dans lesquels la méthode de continuation des valeurs comptables a été appliquée, sachant que la différence entre le prix d'achat de l'ALD Lease Finanz GmbH et les valeurs comptables de ses actifs et passifs obtenus dans le cadre d'une restructuration interne au groupe, par le biais d'une transaction réalisée sous contrôle commun, a été comptabilisée en capitaux propres.

	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Participations ne donnant pas le contrôle			Total des capitaux propres consolidés
	qui seront reclassés ultérieurement en résultat	qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	Capitaux propres, Groupe	Capital et réserves	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Total	
(en KEUR)							
<b>Capitaux propres au 01.01.2017</b>	-699	-699	-36 935	-465	-465	-37 400	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	907	907	907	-	-	907	
Résultat net du 1 <sup>er</sup> semestre 2017	-	-	16 102	1 222	1 222	17 324	
Autres variations	-	-	1	-196	-196	-195	
<b>Sous-total</b>	907	907	17 010	1 026	1 026	18 036	
<b>Capitaux propres au 30.06.2017</b>	208	208	-19 925	561	561	-19 364	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-337	-337	-337	-	-	-337	
Résultat net du 2 <sup>e</sup> semestre 2017	-	-	41 697	-1 110	-1 110	40 587	
Autres variations	-	-	-51 366	682	682	-50 684	
<b>Sous-total</b>	-337	-337	-10 007	-428	-428	-10 435	
<b>Capitaux propres au 31.12.2017</b>	-129	-129	-29 932	133	133	-29 799	
Affectation du résultat	-	-	-	-	-	-	
Première application de l'IFRS 9	59	14	-8 948	-227	-227	-9 175	
<b>Capitaux propres au 01.01.2018</b>	-70	14	-38 880	-94	-94	-38 974	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-1 078	26	-1 052	-724	-724	-1 052	
Résultat net du 1 <sup>er</sup> semestre 2018	-	-	27 940	-206	-206	27 216	
Autres variations	-	-	-569	-930	-930	-775	
<b>Sous-total</b>	-1 078	26	26 319	-930	-930	25 389	
<b>Capitaux propres au 30.06.2018</b>	-1 148	40	-12 561	-1 025	-1 025	-13 585	

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en KEUR)</i>	<b>01.01.2018 - 30.06.2018</b>	<b>01.01.2017 - 30.06.2017</b>
<b>Résultat net</b>	<b>27 217</b>	<b>17 325</b>
Dotations aux amortissements ordinaires des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris locations simples)	46 930	41 830
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris locations simples) et dotations nettes aux provisions	3 131	7 528
Variations des impôts différés*)	-	10 639
Autres variations	(4 564)	(84 681)
<b>Éléments non monétaires, inclus dans le résultat net après impôts, et autres ajustements hors résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>45 497</b>	<b>(24 684)</b>
Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	(182)	1 891
Opérations interbancaires	142 369	115 851
Opérations avec la clientèle	(219 765)	(275 084)
Opérations sur autres actifs / passifs financiers	442 062	(462 485)
Opérations sur autres actifs / passifs non financiers	15 441	4 468
<b>Augmentations / diminutions nettes des actifs / passifs d'exploitation</b>	<b>379 924</b>	<b>(615 359)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>452 638</b>	<b>(622 718)</b>
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'actifs financiers et de participations	(15)	-
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(110 952)	(58 699)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(110 967)</b>	<b>(58 699)</b>
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	(374 348)	592 076
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>(374 348)</b>	<b>592 076</b>
<b>FLUX NET DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(32 677)</b>	<b>(89 340)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>81 271</b>	<b>131 918</b>
Montant net de comptes, dépôts à vue et dépôts/prêts auprès d'établissements de crédit	(32 677)	(89 340)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>48 594</b>	<b>42 578</b>

\*) L'élimination des incidences fiscales relatives au rapport d'affiliation fiscale concernant l'impôt sur les bénéfices entre la SGE et la succursale de la Société Générale S.A. à Francfort n'a été prise en compte dans le tableau

des flux de trésorerie qu'à la fin de l'exercice au 31.12.2017, après que l'ALD Lease Finanz GmbH (société affiliée) et la Société Générale Securities Services GmbH (société affiliée) ont été intégrées rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans ce rapport d'affiliation fiscale concernant l'impôt sur les bénéfices en concluant respectivement un contrat de transfert des bénéfices avec la Société Générale Effekten GmbH (société dominante).

Lors de l'établissement du tableau des flux de trésorerie, le groupe SGE comptabilise comme trésorerie et équivalents de trésorerie le poste Caisse et banques, les dépôts à vue, les crédits et prêts auprès de banques centrales et d'établissements de crédit, conformément à la directive du groupe Société Générale. Au 30 juin 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent exclusivement des avoirs détenus auprès d'établissements de crédit et exigibles au jour le jour d'un montant de 118 millions d'euros (Note 3.4), déduction faite des prêts au jour le jour auprès d'établissements de crédit (dépôts et comptes courants) d'un montant de 70 millions d'euros (Note 3.5).

Les flux de trésorerie provenant d'intérêts s'élèvent à 74 millions d'euros. Quant aux flux de trésorerie provenant d'impôts, ils se montent à 13 millions d'euros.

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

---

## NOTE 1 – BASES DES COMPTES CONSOLIDÉS

---

La Société Générale Effekten GmbH est une société à responsabilité limitée de droit allemand, dont le siège est à Francfort sur-le-Main (Neue Mainzer Str. 46-50, 60311 Frankfurt am Main, Allemagne). Elle est inscrite auprès du tribunal d'instance de Francfort sur-le-Main sous le numéro de registre du commerce HRB 32283. Les comptes intermédiaires de la société regroupent la société et ses filiales contrôlées (qualifiées ensemble de « Groupe »). Le Groupe exerce principalement ses activités dans les domaines de l'émission de warrants et de certificats, l'offre de prestations de leasing et la gestion d'actifs.

La Société Générale Effekten GmbH est une filiale à 100 % de la Société Générale Francfort, succursale de la Société Générale S.A. Paris, et est intégrée dans les comptes consolidés de cette dernière.

Les comptes intermédiaires consolidés de la Société Générale Effekten GmbH portent sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 juin 2018 et ont été établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et les interprétations y afférentes du comité IFRIC (International Financial Reporting Standards Interpretations Committee), qui doivent être appliquées dans l'Union européenne. Ils sont présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Il est recommandé de lire les comptes intermédiaires au 30.06.2018 en liaison avec les comptes consolidés au 31.12.2017. Les principes comptables et méthodes de calcul appliqués dans les comptes intermédiaires concordent avec ceux des comptes consolidés au 31.12.2017. Seuls les changements décrits au paragraphe « Nouvelles règles comptables », devant être appliqués pour la première fois en 2018, font exception.

Les présents comptes intermédiaires sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la maison mère. Sauf indication contraire, toutes les informations financières présentées en euro ont été arrondies au millier d'euros le plus proche.

Parmi les transactions et événements essentiels enregistrés au cours du premier semestre de l'exercice 2018, on relève l'intégration de la société structurée ABS - Red & Black Auto Germany 5 UG en mars 2018, pour un montant total de 1 milliard d'euros, dont 933 millions d'euros ont la note A. Au 30 juin 2018, les notes A se chiffraient à 833 millions d'euros.

### NOUVELLES RÈGLES COMPTABLES À PARTIR DE JANVIER 2018

Les normes et interprétations suivantes, pertinentes pour le sous-groupe, n'étaient pas encore entrées en vigueur à la date de clôture des comptes, le 30.06.2017, et n'ont donc pas été prises en compte lors de l'établissement des comptes intermédiaires de la période correspondante.

## **IFRS 9 « INSTRUMENTS FINANCIERS »**

### **PREMIÈRE APPLICATION DE L'IFRS 9 « INSTRUMENTS FINANCIERS »**

L'IFRS 9 remplace l'IAS 39 et définit de nouvelles règles concernant l'évaluation et le classement des actifs et passifs financiers ainsi qu'un nouveau cadre méthodologique pour les dépréciations d'actifs financiers et le calcul des dotations aux provisions pour engagements de garantie et de crédit ; en outre, elle comporte des modifications de la comptabilisation des opérations de couverture, à l'exception des opérations de macro-couverture qui sont traitées à part dans une norme séparée. Celle-ci est en cours d'examen par l'IASB.

Le sous-groupe applique la nouvelle norme IFRS 9 pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2018 dans sa version adoptée par l'UE le 22 novembre 2016. L'IFRS 9 n'est pas appliquée à des périodes antérieures. Les principes comptables applicables aux instruments financiers ont été adaptés en conséquence et les informations fournies dans les notes annexes aux comptes consolidés ont été actualisées conformément aux amendements de l'IFRS 7 mis en œuvre dans l'IFRS 9.

Conformément aux recommandations des autorités de surveillance (ESMA et AMF), le sous-groupe applique, prématurément au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'amendement de l'IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative », qui a été publié par l'IASB le 12 octobre 2017 et adopté par l'UE le 22 mars.

### **PRINCIPES COMPTABLES DE LA NORME IFRS 9**

#### **CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

Conformément à l'IFRS 9, le classement des actifs financiers se fait en trois catégories (coût amorti, juste valeur par résultat et juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global), sur la base des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et du modèle économique suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers.

Les règles de classement et d'évaluation des passifs financiers figurant dans la norme IAS 39 sont reprises sans modification dans l'IFRS 9. La seule exception concerne les passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur par résultat (application de l'option de juste valeur). Dans ce cas, les variations de la juste valeur qui résultent des modifications du propre risque de crédit sont inscrites au poste « Gains et pertes non réalisés ou latents », sans reclassement ultérieur en gain ou en perte (les variations dues à d'autres facteurs continuent d'être comptabilisées en résultat). L'IFRS 9 n'a aucune incidence sur le domaine d'application des passifs financiers du Groupe, qui sont comptabilisés à la juste valeur par résultat. En outre, l'IFRS 9 comporte des informations sur l'enregistrement des modifications des conditions des passifs financiers, qui n'entraînent pas une décomptabilisation.

Le portefeuille d'actifs financiers a été analysé dans un premier temps au vu de leur futur traitement comptable selon IFRS 9 au niveau des comptes consolidés. En 2017 aussi, les exigences nécessaires pour l'adaptation des systèmes d'information et du processus de consolidation ainsi que les calendriers de reporting ont encore été mis au point. L'analyse des données devant figurer dans l'annexe aux comptes et l'acquisition d'informations ont également été poursuivies. Au deuxième ou troisième trimestre 2017, la société a réalisé des essais à blanc (« dry runs ») pour tester le système dans son intégralité avant la première application.

Les principes de classement et d'évaluation des instruments financiers sont présentés à la Note 3 de l'annexe aux comptes.

### **RISQUES DE CRÉDIT**

L'IFRS 9 remplace le modèle des pertes de crédit avérées (« incurred loss model »), mis en place par l'IAS 9, par un modèle des pertes de crédit attendues (« expected credit loss »). Ce modèle prévoit que les dépréciations et les provisions pour risques de crédit soient enregistrées dès la comptabilisation initiale des actifs financiers ainsi que des engagements de crédit et de garantie, sans attendre qu'une indication objective fasse état d'une dépréciation (événement générateur).

Le domaine d'application et les principes de comptabilisation des dépréciations et des provisions pour risques de crédit sont présentés à la Note 3.7 de l'annexe aux comptes.

### **COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE**

Conformément aux dispositions transitoires de l'IFRS 9, les opérations de couverture du Groupe continuent d'être comptabilisées selon la norme comptable internationale IAS 39, telle qu'elle doit être appliquée dans l'UE. Le Groupe continuera à suivre les travaux de recherche de l'IASB relatifs aux méthodes comptables prévues pour les opérations de macro-couverture.

L'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2018 comporte toutefois des indications supplémentaires tenant compte des amendements de l'IFRS 7.

### **PHASE TRANSITOIRE**

Les nouvelles dispositions de l'IFRS 9 concernant le « classement et l'évaluation » ainsi que les « risques de crédit » ont été adoptées rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le Groupe a fait usage d'une option prévue par les dispositions transitoires de l'IFRS 9 et offrant la possibilité de ne pas adapter les chiffres comparatifs des exercices précédents.

Les chiffres de l'exercice 2017 présentés à titre comparatif en regard de ceux de l'exercice 2018 pour les instruments financiers se conforment donc aux dispositions de la norme comptable internationale IAS 39, telle qu'elle doit être appliquée dans l'UE.

Les différences d'évaluation des actifs et des passifs financiers résultant de la première application de l'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont comptabilisées directement en capitaux propres à cette date.

### **IFRS 15 « PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS »**

La norme définit les règles concernant la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, excepté les contrats de leasing, les contrats d'assurance, les instruments financiers et les garanties. Selon l'IFRS 15, la comptabilisation des produits des activités ordinaires se fait sur la base d'un modèle en cinq étapes, allant de l'identification d'un contrat jusqu'à la comptabilisation des produits des activités

ordinaires lorsque l'entité a rempli une obligation de prestation. La norme doit être appliquée pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le Groupe se penche sur l'analyse des conséquences de la nouvelle norme sur le revenu net et les capitaux propres du Groupe. Comme prévu, les principaux contrats concernés sont les contrats de prestations de services qui donnent lieu à des produits de commissions. Le Groupe ne s'attend pas toutefois à ce que l'introduction de la nouvelle norme ait des incidences significatives étant donné qu'il concentre son activité essentiellement sur l'offre de prestations de leasing et de financement. Ces domaines d'activité ne seront concernés que de manière secondaire par les nouveautés de l'IFRS 15.

### **AMENDEMENTS À IFRS 2 « CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES TRANSACTIONS DONT LE PAIEMENT EST FONDÉ SUR DES ACTIONS »**

Ces amendements concernent la comptabilisation de certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions : transactions dont le paiement est fondé sur des actions, qui sont réglées en trésorerie et comportent une condition de performance ; transactions dont le paiement est fondé sur des actions et le mode de règlement dépend d'événements futurs ; transactions dont le paiement fondé sur des actions est réglé net d'impôts et la modification des modalités d'un paiement fondé sur des actions, qui donne lieu à un changement dans le classement de la transaction.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que l'introduction des nouvelles réglementations ait des incidences (fondamentales).

Les modifications de la norme devront être appliquées à compter de l'exercice 2018.

### **AMENDEMENTS À IFRS 4 - APPLICATION D'IFRS 9 « INSTRUMENTS FINANCIERS » AVEC IFRS 4 « CONTRATS D'ASSURANCE »**

Ces amendements concernent IFRS 4 « Contrats d'assurance » en rapport avec la première application d'IFRS 9 « Instruments financiers » (application d'IFRS 9 « Instruments financiers » conjointement avec IFRS 4 « Contrats d'assurance »). Ils établissent deux approches visant à surmonter les défis liés au décalage des dates prévues pour la première application d'IFRS 9 et de la nouvelle norme qui remplacera IFRS 4.

Les modifications de la norme devront être appliquées à compter de l'exercice 2018. Compte tenu de son modèle économique actuel, le Groupe ne s'attend pas à ce qu'elles aient des conséquences sur les comptes consolidés.

### **AMENDEMENTS À IFRS 12 « INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS » ET À IAS 28 « PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES »**

Dans le cadre du remaniement annuel des normes IFRS, l'IASB a publié les modifications apportées à IFRS 12 et à IAS 28.

L'application des amendements a été reportée à une date que l'IASB doit encore fixer.

Les amendements conduiront à une adaptation correspondante des informations à fournir sur les participations dans des entités structurées.

#### **IFRIC 22 « TRANSACTIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE ET CONTREPARTIE ANTICIPÉE »**

L'interprétation clarifie la comptabilisation des transactions qui incluent l'encaissement ou le paiement de contreparties en monnaie étrangère (paiements et encaissements anticipés). Elle concerne les transactions en monnaie étrangère lorsqu'une entité comptabilise un actif ou un passif non monétaire qui résulte du paiement anticipé ou de l'encaissement anticipé d'une contrepartie, avant de comptabiliser l'actif, le produit ou la charge connexe.

L'interprétation entrera en vigueur à compter de l'exercice 2018. Compte tenu de son modèle économique actuel, le Groupe ne s'attend pas à ce qu'elle ait des conséquences fondamentales sur les comptes consolidés.

#### **NOUVELLES RÈGLES COMPTABLES DEVANT ÊTRE APPLIQUÉES À L'AVENIR PAR LE GROUPE**

##### **IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »**

La nouvelle norme IFRS 16 Contrats de location vient remplacer la norme IAS 17 en vigueur jusque-là et s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle définit de nouvelles règles concernant la comptabilisation et l'évaluation de contrats de location. Ces modifications concernent pour l'essentiel les preneurs, seules quelques rares adaptations s'appliquant aux bailleurs. Pour tous les contrats de location, excepté les contrats de courte durée ou ceux portant sur des biens de faible valeur, le bailleur doit inscrire au bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers.

Au quatrième trimestre 2016, le Groupe a commencé, dans le cadre d'un projet, à introduire les nouvelles règles dans les systèmes d'information et processus existants et à identifier les contrats entrant dans le champ d'application des nouvelles règles de l'IFRS 16 d'après la nouvelle définition d'un contrat de location.

Les incidences concrètes de cette nouvelle norme IFRS 16 sur les comptes consolidés du Groupe sont actuellement en cours d'analyse et ne peuvent pas encore être quantifiées.

## **NOTE 2 – MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**

---

### **PRINCIPES DE LA CONSOLIDATION**

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la maison mère Société Générale Effekten GmbH ainsi que de toutes les sociétés qu'elle contrôle. Les comptes individuels des sociétés susmentionnées constituent la base des comptes consolidés. Les soldes internes au Groupe, les transactions ainsi que tous les produits et charges latents générés par des transactions internes au Groupe sont éliminés lors de l'établissement des comptes consolidés.

### **FILIALES**

Les filiales sont toutes les sociétés contrôlées par le Groupe. Le Groupe contrôle une société lorsqu'il est exposé ou a droit à des rendements variables découlant de son engagement auprès de la société et a la capacité d'influencer ces rendements en exerçant son pouvoir sur la société. Les comptes des filiales doivent être intégrés dans les comptes consolidés à partir du moment où le contrôle prend effet jusqu'au moment où il expire.

Les filiales sont consolidées par intégration globale.

Le Groupe contrôle les entités structurées. Les sociétés sont intégrées dans les comptes consolidés compte tenu de l'organisation des structures adossées à des actifs. Les participations existent notamment sous forme d'instruments de dettes détenus dans des sociétés de titrisation, ce qui conduit à des risques ou des entrées de trésorerie selon la capacité financière des entités structurées. Seuls les prêts repris gagés par des billets à ordre font partie des obligations contractuelles envers les entités structurées. Le Groupe n'a accordé aucun soutien financier aux entités structurées en dehors de ses obligations contractuelles et ne prévoit pas non plus actuellement de les soutenir.

Le risque de perte maximal découlant des entités structurées consolidées se définit d'après la valeur comptable des actifs existant envers les entités structurées.

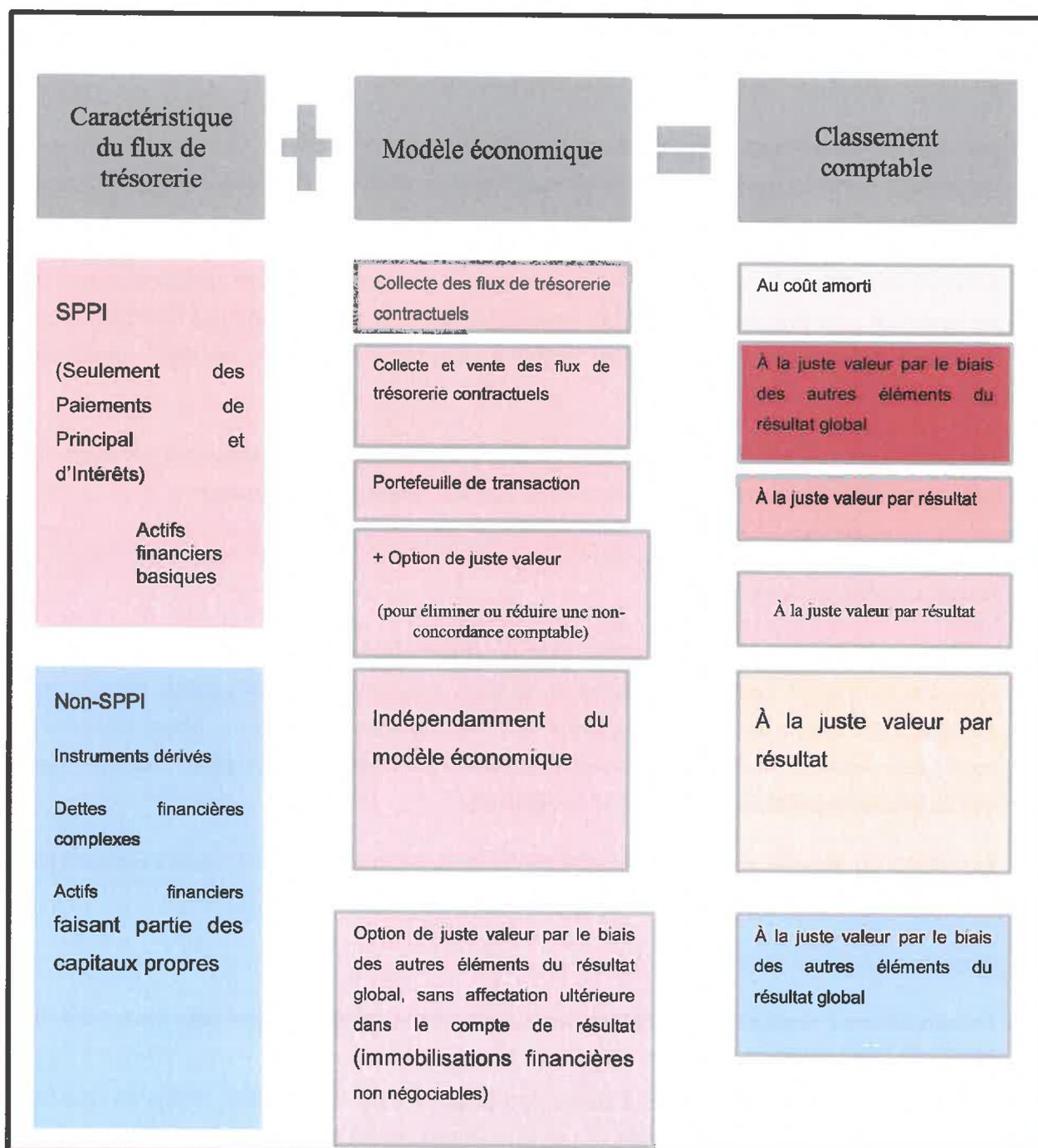
Par rapport au périmètre de consolidation au 31 décembre 2017, la nouvelle société structurée ABS - Red & Black Auto Germany 5 UG, mentionnée dans la Note 1, a été intégrée dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2018. Cette société présentait, au 30 juin 2018, un total du bilan de 914 009 KEUR, des capitaux propres de -806 KEUR et un résultat de -814 KEUR.

# PRÉCISIONS CONCERNANT LE BILAN CONSOLIDÉ

## NOTE 3 – INSTRUMENTS FINANCIERS

### CLASSEMENT DES ACTIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés au bilan consolidé en trois catégories (coût amorti, juste valeur par résultat et juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global), qui sont déterminantes pour la méthode de comptabilisation correspondante. Le classement dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et du modèle économique suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers.



Les principes comptables pour le classement des actifs financiers prévoient une analyse des flux de trésorerie contractuels générés par les instruments financiers ainsi que du modèle économique suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers.

### **Analyse des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels**

L'analyse des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels a pour objectif de limiter la possibilité de comptabiliser les actifs financiers d'après la méthode du taux d'intérêt effectif aux seuls instruments dont les caractéristiques sont similaires à celles d'un « contrat de prêt dit basique » (basic lending arrangement), impliquant une bonne prédictibilité des flux de trésorerie correspondants. Les autres instruments financiers qui présentent d'autres caractéristiques sont évalués à la juste valeur par résultat, quel que soit le modèle économique suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers.

Les flux de trésorerie contractuels qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû (flux SPPI : Seulement Paiement de Principal et d'Intérêts) sont compatibles avec un contrat de prêt basique.

Dans un contrat de prêt basique, les intérêts consistent principalement en une contrepartie pour la valeur-temps de l'argent et pour le risque de crédit. Les intérêts peuvent également inclure une contrepartie pour les risques d'illiquidité et les frais de gestion, ainsi qu'une marge commerciale. Les intérêts négatifs ne sont pas en contradiction avec cette définition.

Les actifs financiers qui n'entrent pas dans le cadre d'un contrat de prêt basique sont évalués à la juste valeur par résultat, quel que soit le modèle économique que suit l'entité pour leur gestion.

Les instruments dérivés, qualifiés comptablement d'instruments de couverture, sont présentés dans un poste distinct du bilan (cf. Note 3.2).

Le Groupe peut choisir de manière irrévocable de classer et d'évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global les investissements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les gains ou pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat ne seront pas reclassés en résultat ultérieurement (seuls les dividendes découlant de ces investissements seront comptabilisés en produits dans le compte de résultat).

Les dépôts de garantie versés, les créances clients et les créances de location simple sont enregistrés au poste « Autres actifs » (cf. Note 4.3).

### **Analyse du modèle économique**

Le modèle économique indique la manière dont sont gérés les actifs financiers pour générer des flux de trésorerie et des revenus.

Le Groupe met en œuvre plusieurs modèles économiques pour ses différents domaines d'activité. Le modèle économique est évalué en déterminant la manière dont les groupes d'actifs financiers sont gérés collectivement

en vue d'atteindre un objectif économique donné. L'évaluation ne doit donc pas se faire instrument par instrument, mais au niveau du portefeuille d'instruments financiers, en tenant compte notamment des critères suivants :

- le mode d'évaluation, et de présentation à la Direction du Groupe, des résultats du portefeuille ;
- le mode de gestion des risques associés aux instruments financiers détenus dans le cadre du modèle économique ;
- le mode de rémunération de la Direction de l'entreprise ;
- les cessions d'actifs déjà réalisées ou prévues (volume, fréquence, but).

Pour déterminer le classement et l'évaluation des actifs financiers, trois modèles économiques différents peuvent être pris en compte :

- un modèle dont l'objectif est de collecter les flux de trésorerie contractuels (« modèle de collecte ») ;
- un modèle dont l'objectif est de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers (« modèle de collecte et de vente ») ;
- un modèle à part pour les autres actifs financiers, notamment pour ceux détenus à des fins de transaction, dans le cadre duquel la collecte des flux de trésorerie contractuels est accessoire.

#### **Option de juste valeur**

Les actifs financiers qui ne présentent pas un caractère SPPI (Seulement Paiement de Principal et d'Intérêts) et ne sont pas détenus à des fins de transaction peuvent être comptabilisés à la juste valeur par résultat lors de la comptabilisation initiale, si cela permet d'éliminer ou de réduire considérablement des divergences entre les traitements comptables de certains actifs et passifs financiers (non-concordance comptable).

#### **CLASSEMENT DES PASSIFS FINANCIERS**

Les passifs financiers sont classés dans l'une des deux catégories suivantes :

- les passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat : il s'agit de passifs financiers détenus à des fins de transaction, incluant par défaut les passifs financiers dérivés qui ne sont pas qualifiés comptablement d'instruments de couverture, ainsi que des passifs financiers non dérivés qui sont enregistrés lors de la comptabilisation initiale, au sein du Groupe, à la juste valeur par résultat en application de l'option de juste valeur ;
- les dettes : elles regroupent les autres passifs financiers non dérivés et sont évaluées au coût amorti.

Les actifs et passifs financiers dérivés, qualifiés comptablement d'instruments de couverture, sont présentés dans un poste distinct du bilan (cf. Note 3.2).

Les dépôts de garantie versés et les dettes fournisseurs sont comptabilisés au poste Autres passifs (cf. Note 4.3).

#### **RECLASSEMENT D'ACTIFS FINANCIERS**

Un reclassement d'actifs financiers n'est nécessaire que dans le cas exceptionnel où le Groupe modifie le modèle économique pour la gestion de ces actifs.

## JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les méthodes d'évaluation appliquées par le Groupe pour déterminer la juste valeur des instruments financiers sont présentées à la Note 3.3.

## COMPTABILISATION INITIALE

Les actifs financiers sont comptabilisés au bilan comme suit :

- à la date du règlement/de la mise à disposition des titres ;
- à la date de la négociation des dérivés ;
- à la date du versement des prêts.

Pour les instruments évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur entre la date de négociation et la date de règlement/mise à disposition sont enregistrées en résultat ou dans les autres éléments du résultat global en fonction du classement comptable de l'actif financier concerné. La date de négociation représente la date à laquelle l'engagement contractuel devient ferme et irrévocable pour le Groupe.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur en intégrant les frais de transaction directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission (à l'exception des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat et pour lesquels les frais de transaction sont enregistrés directement dans le compte de résultat).

Si la juste valeur initiale est calculée sur la base des données de marché observables, la différence entre cette juste valeur et le prix de transaction, représentative de la marge commerciale, est enregistrée immédiatement dans le compte de résultat. En revanche, si des données d'évaluation ne sont pas observables ou si les modèles d'évaluation ne sont pas reconnus par le marché, la marge commerciale est généralement enregistrée de manière différée dans le compte de résultat. Pour certains instruments, compte tenu de leur complexité, cette marge n'est enregistrée en résultat qu'à leur date d'échéance ou, en cas d'une vente avant terme, en date de la cession. Une fois que les données d'évaluation deviennent observables, tous les éléments de la marge commerciale qui n'ont pas encore été comptabilisés sont alors enregistrés dans le compte de résultat.

## DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS

Le Groupe décomptabilise tout ou partie des actifs financiers (ou d'actifs similaires) lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de tels actifs expirent ou lorsque le Groupe transfère le droit contractuel à recevoir les flux de trésorerie et la totalité des opportunités et risques majeurs liés à la propriété juridique des actifs.

Le Groupe décomptabilise également les actifs financiers dont il conserve certes le droit contractuel à recevoir les flux de trésorerie mais a l'obligation contractuelle de reverser ces mêmes flux à un tiers (« pass-through agreement ») et dont il a transféré la totalité des opportunités et risques majeurs.

Si le Groupe a transféré les flux de trésorerie d'un actif financier mais n'a ni transféré ni conservé les opportunités et risques liés à la propriété de l'actif financier et a cédé le contrôle réel de celui-ci, le Groupe décomptabilise l'actif financier et enregistre alors distinctement, si nécessaire, un actif ou un passif pour tenir compte ainsi de tous les droits et obligations découlant du transfert de l'actif. Si le Groupe conserve le contrôle de l'actif financier, il maintient ce dernier dans son bilan à hauteur de son implication continue dans cet actif.

Lors de la décomptabilisation d'un actif financier dans son intégralité, le montant correspondant est enregistré dans le compte de résultat à la date de la cession et correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif financier et la valeur de la contrepartie reçue. Si nécessaire, ce montant est corrigé de tout gain ou perte latent ayant été antérieurement comptabilisé directement en capitaux propres et de la valeur de tout actif ou passif de gestion. Les indemnités facturées aux emprunteurs après le remboursement anticipé de leur prêt sont enregistrées au poste « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat, à la date du remboursement anticipé.

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque celui-ci est remboursé, c'est-à-dire lorsque les obligations stipulées dans le contrat sont remplies, annulées ou arrivées à expiration.

Un passif financier peut également être décomptabilisé en cas de modification substantielle de ses conditions contractuelles ou d'échange avec le prêteur contre un instrument dont les conditions contractuelles sont substantiellement différentes.

## **ANALYSE DES FLUX CONTRACTUELS DES ACTIFS FINANCIERS**

Le Groupe a mis en place des procédures destinées à déterminer si des actifs financiers réussissent le test SPPI lors de leur comptabilisation initiale (octroi de prêts, acquisition de titres, etc.).

Toutes les clauses contractuelles doivent être analysées, en particulier celles qui ont une influence sur l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels. Une clause contractuelle qui permet à l'emprunteur ou au prêteur de rembourser par anticipation l'instrument de dette ou de restituer celui-ci à son émetteur est compatible avec le caractère SPPI des flux de trésorerie contractuels. Ceci n'est toutefois valable que si le montant du remboursement anticipé correspond au principal restant dû auquel s'ajoutent les intérêts courus, mais non encore payés (et, le cas échéant, une indemnité compensatoire raisonnable). Une telle indemnité compensatoire peut être positive ou négative, ce qui est tout à fait compatible avec le caractère SPPI des flux de trésorerie contractuels.

L'indemnité de remboursement anticipé est considérée comme raisonnable notamment lorsque

- son montant est calculé en pourcentage du capital restant dû et qu'il est plafonné par la réglementation en vigueur (en France, par exemple, l'indemnité de remboursement anticipé des prêts hypothécaires aux

particuliers est plafonnée à un montant égal à six mois d'intérêt ou 3 % du capital restant dû) ou limité par les conditions de concurrence sur le marché ;

- son montant correspond à la différence entre les intérêts contractuels qui auraient dû être perçus jusqu'à l'échéance du prêt et les intérêts qui seraient générés par le remplacement du montant remboursé par anticipation à un taux reflétant le taux d'intérêt de référence.

Certains prêts sont remboursables par anticipation à leur juste valeur actuelle, tandis que d'autres le sont à la juste valeur des frais nécessaires à la résiliation d'un swap de couverture associé. De tels remboursements anticipés peuvent être considérés comme SPPI s'ils tiennent compte de l'effet des variations du taux d'intérêt de référence correspondant.

Les **actifs financiers basiques (SPPI)** sont des instruments de dettes qui incluent pour l'essentiel :

- des prêts à taux fixe,
- des prêts à taux variable, éventuellement assortis de limites supérieures ou inférieures,
- des titres de dettes (obligations d'État ou d'entreprise, titres de dettes négociables) à taux fixe ou à taux variable,
- des titres achetés dans le cadre d'accords de rachat (opérations de prise en pension inverse),
- des dépôts de garantie versés,
- des créances clients.

Toute clause contractuelle qui implique un risque éventuel ou conduit à une volatilité des flux de trésorerie contractuels sans rapport avec un contrat de prêt basique (comme par exemple des fluctuations de cours des actions ou d'un indice boursier ou encore des variations lors de l'emprunt de capitaux extérieurs) ne permet pas de considérer que les flux de trésorerie contractuels revêtent un caractère SPPI, sauf si la clause n'a qu'un effet minime sur ces flux.

Les « **actifs financiers non basiques** » (non-SPPI) comprennent principalement :

- les instruments financiers dérivés,
- les actions et autres instruments de capitaux propres détenus par l'entité,
- les instruments de capitaux propres qui sont émis par des fonds de placement,
- les instruments de dettes convertibles ou remboursables en un certain nombre d'actions (obligations convertibles en actions, titres apparentés aux actions, ...).

Si la composante valeur-temps du taux d'intérêt peut être adaptée en fonction de la durée contractuelle de l'instrument, il peut être nécessaire de comparer le flux de trésorerie contractuel au flux de trésorerie qui résulterait d'un instrument de référence. C'est le cas, par exemple, si un taux d'intérêt est révisé régulièrement, mais que la fréquence des révisions ne concorde pas avec la durée du taux (p. ex. révision mensuelle d'un taux dont la durée est établie à un an) ou si un taux d'intérêt est adapté régulièrement à une moyenne de taux d'intérêt à court et à long terme.

Si l'écart entre les flux de trésorerie contractuels non actualisés d'un instrument financier et ceux de l'instrument de référence est significatif ou peut le devenir, l'instrument financier ne peut pas être considéré comme « basique ».

Selon les clauses contractuelles, la comparaison avec les flux de trésorerie de l'instrument de référence peut se faire sous forme d'une évaluation qualitative ; dans d'autres cas, toutefois, il est nécessaire d'effectuer un test quantitatif. L'écart entre les flux de trésorerie contractuels et les flux de trésorerie de référence doit être considéré à chaque période sous revue ainsi que tout au long de la durée de vie de l'instrument. Lors de la réalisation du test de référence, le Groupe a également tenu compte des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les futurs flux de trésorerie contractuels non actualisés. L'utilisation de la courbe des taux d'intérêt à la date de l'évaluation initiale n'est pas suffisante. Il faut en plus analyser l'éventuelle évolution de la courbe au cours de la durée de l'instrument, au regard de scénarios envisageables.

**NOTE 3.1 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT**

(en KEUR)	31.12.2017		Reclassements (transition IFRS 9)		01.01.2018		30.06.2018	
	Actifs	Passifs	Actifs*)	Passifs**)	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Portefeuille de transaction	2 367 443	2 364 871	-	(138)	2 367 443	2 364 733	2 066 225	2 065 146
Instruments financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par résultat	-		2 901 595		2 901 595		2 740 069	
Instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat (option de juste valeur)	2 827 274	2 827 264	-2 827 274	-	-	2 827 264	-	2 666 056
<b>Total</b>	<b>5 194 717</b>	<b>5 192 135</b>	<b>74 321</b>	<b>(-138)</b>	<b>5 269 038</b>	<b>5 191 997</b>	<b>4 806 294</b>	<b>4 731 202</b>

En ce qui concerne les instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat (option de juste valeur), il s'agit de certificats émis. L'option de juste valeur a été exercée pour ces instruments financiers car ils contiennent des instruments dérivés incorporés devant être séparés. Pour comptabiliser leurs opérations de couverture (« PLP »), la nouvelle notion d'« instruments financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par résultat » a été utilisée. Elle se rapporte explicitement aux instruments non-SPPI. Étant donné que le PLP en tant qu'instrument de couverture est un produit synthétique qui ressemble plutôt à des « créances sur établissements de crédit », il est classé dans cette nouvelle catégorie (2 827 274 KEUR).

\*) Suite à l'application de nouvelle norme IFRS 9, les actifs financiers disponibles à la vente, d'un montant de 74 321 KEUR, ont été reclassés dans les instruments financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par résultat.

\*\*\*) Les swaps d'une valeur de 138 KEUR ont été reclassés des actifs financiers détenus à des fins de transaction dans les dérivés de couverture (cf. Note 3.2).

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

### ACTIFS FINANCIERS

(en KEUR)	31.12.2017	Reclassements	01.01.2018	30.06.2018
Obligations et autres titres de dettes	175	-	175	14
Actions et autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-
Prêts à la clientèle et titres achetés dans le cadre d'un accord de rachat	-	-	-	-
Instruments dérivés	2 367 268	-	2 367 268	2 066 211
Autres actifs financiers	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 367 443</b>	<b>-</b>	<b>2 367 443</b>	<b>2 066 225</b>

### PASSIFS FINANCIERS

(en KEUR)	31.12.2017	Reclassements	01.01.2018	30.06.2018
Dettes représentées par un titre	91	-	91	91
Dettes sur titres empruntés	-	-	-	-
Obligations et autres titres de dettes vendus à découvert	-	-	-	-
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	-	-	-	-
Crédits et titres vendus dans le cadre d'un accord de rachat	-	-	-	-
Instruments dérivés	2 364 780	(138)	2 364 642	2 065 055
Autres passifs financiers	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 364 733</b>	<b>(138)</b>	<b>2 364 733</b>	<b>2 065 146</b>

La partie contractante des instruments dérivés détenus est la maison mère du groupe. La position nette est prise en compte dans le cadre de la facilitation prévue par l'IFRS 13.48. On renonce à calculer le CVA et le DVA étant donné que la position nette à hauteur de 1,1 million d'euros est jugée sans importance pour être prise en compte dans la gestion du risque.

### ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS OBLIGATOIREMENT À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (NON-SPPI)

(en KEUR)	31.12.2017	Reclassements*)	01.01.2018	30.06.2018
Créances sur les établissements de crédit, évaluées obligatoirement à la juste valeur par résultat	-	2 827 274	2 827 274	2 666 082
Prêts à la clientèle - évalués à la juste valeur par résultat	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Actions et autres instruments de capitaux propres	-	1 150	1 150	1 183
Titres/actions détenus à long terme	-	73 171	73 171	72 804
<b>Total</b>		<b>2 901 595</b>	<b>2 901 595</b>	<b>2 740 069</b>

\*) Cf. dans le tableau ci-dessous le classement initial des créances sur les établissements de crédit, évaluées obligatoirement à la juste valeur par résultat (« PLP »), dans les instruments financiers selon l'option de juste valeur, pour un montant de 2 827 274 KEUR.

Les actions et autres instruments de capitaux propres ainsi que les actions détenues à long terme figurant auparavant dans les actifs financiers disponibles à la vente ont été reclassés dans cette catégorie.

**ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (OPTION DE JUSTE VALEUR)**

<i>(en KEUR)</i>	<b>31.12.2017</b>	<b>Reclassements</b>	<b>01.01.2018</b>	<b>30.06.2018</b>
Obligations et autres titres de dettes	2 827 274	-2 827 274	-	-
Prêts à la clientèle et titres achetés dans le cadre d'un accord de rachat	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
Actifs distincts pour avantages du personnel	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 827 274</b>	<b>-2 827 274</b>	-	-

**PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (OPTION DE JUSTE VALEUR)**

<b>PASSIFS</b> <i>(en KEUR)</i>	<b>31.12.2017</b>	<b>Reclassements</b>	<b>01.01.2018</b>	<b>30.06.2018</b>
Prêts interbancaires	-	-	-	-
Garanties de dépôts obtenues	-	-	-	-
Dettes sur titres empruntés	-	-	-	-
Obligations et autres titres de dettes vendus à découvert	2 827 264	-	2 827 264	2 666 056
Opérations de pension de titres - banques	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 827 264</b>	<b>0</b>	<b>2 827 264</b>	<b>2 666 056</b>

**RÉSULTAT NET SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT**

<i>(en Keuros)</i>	<b>01.01.2018- 30.06.2018</b>	<b>01.01.2017- 30.06.2017</b>
Résultat net sur portefeuille de transaction	3	(109)
Résultat net sur instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat	(72 431)	-
Résultat net sur instruments financiers pour lesquels l'option de juste valeur est exercée	72 043	97
Résultat net sur instruments financiers dérivés et instruments de couverture, dont :	142	(1 868)
Résultat net sur instruments financiers dérivés	-	-
Résultat net sur instruments de couverture	-	-
<i>Résultat net sur instruments de couverture à la juste valeur</i>	-	-
<i>Réévaluation d'opérations de base concernant le risque couvert</i>	-	-
<i>Part non effective de la couverture de flux de trésorerie</i>	-	-
Résultat net sur des transactions en monnaie étrangère	-	(11)
<b>Total des gains ou pertes sur instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat</b>	<b>-243</b>	<b>(1 891)</b>
<b>Gains sur instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>	<b>121</b>	<b>-</b>

## NOTE 3.2 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés se divisent en deux catégories : « Instruments détenus à des fins de transaction » et « Instruments dérivés de couverture ».

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

(en KEUR)	30.06.2018		01.01.2018	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instruments de taux d'intérêt	89 702	85 192	72 020	66 451
Instruments de change	93 454	94 847	118 436	121 422
Instruments sur actions et indices	1 578 489	1 580 427	1 890 289	1 890 320
Instruments sur matières premières	304 566	304 589	286 524	286 449
Dérivés de crédit	-	-	-	-
Autres instruments financiers à terme	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 066 211</b>	<b>2 065 055</b>	<b>2 367 268</b>	<b>2 364 642</b>

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE COUVERTURE

(en KEUR)	30.06.2018		01.01.2018	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<b>Couverture de la juste valeur</b>	-	-	-	-
Instruments de taux d'intérêt	-	-	-	-
Instruments de change	-	-	-	-
Instruments sur actions et indices	-	-	-	-
Instruments sur matières premières	-	-	-	-
<b>Couverture des flux de trésorerie</b>	-	-	-	-
Instruments de taux d'intérêt	-	1 675	-	138
Instruments de change	-	-	-	-
Instruments sur actions et indices	-	-	-	-
Instruments sur matières premières	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>1 675</b>	<b>-</b>	<b>138</b>

Les dérivés de couverture correspondent à des instruments financiers qui sont utilisés dans le cadre de la gestion du risque de taux des crédits titrisés par l'ALD LF.

## COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'objectif de la couverture des versements d'intérêts consiste à garantir la protection face aux variations des flux de trésorerie futurs en relation avec des instruments financiers inscrits au bilan (prêts, titres ou obligations à taux variable) ou avec une future transaction qui interviendra très probablement (futurs taux fixes, prix futurs, etc.). La couverture a pour but de protéger le Groupe face à des fluctuations défavorables des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier ou d'une transaction, lesquelles pourraient avoir une incidence sur le gain ou la perte.

La partie effective des variations de la juste valeur d'instruments dérivés de couverture est inscrite au poste « Gains et pertes non réalisés ou latents », tandis que la partie non effective est enregistrée au poste « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » du compte de résultat. Concernant les instruments dérivés sur taux d'intérêt, les produits et charges d'intérêts accumulés des instruments dérivés sont inscrits respectivement au poste « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » du compte de résultat en même temps que les produits et charges d'intérêts accumulés en rapport avec l'élément couvert.

L'efficacité de l'opération de couverture est évaluée au moyen de la méthode du dérivé hypothétique qui consiste à mettre en œuvre les mesures suivantes : i) créer tout d'abord un dérivé hypothétique ayant exactement les mêmes caractéristiques que l'instrument couvert (valeur nominale, date d'ajustement des taux, taux d'intérêt, etc.), mais de sens inverse à celui-ci, et dont la juste valeur est nulle à la mise en place de la relation de couverture. ii) comparer ensuite les variations de juste valeur attendues du dérivé hypothétique avec celles de l'instrument de couverture (analyse de sensibilité) ou effectuer une analyse de régression pour l'efficacité prospective de l'opération de couverture.

Les montants inscrits directement en capitaux propres dans le cadre de la réévaluation des dérivés de couverture sont reclassés ultérieurement et enregistrés au poste « Intérêts et produits / charges assimilés » du compte de résultat, à la date à laquelle les flux de trésorerie sont couverts.

Si un instrument dérivé de couverture ne respecte plus les critères d'efficacité définis pour la comptabilisation des opérations de couverture ou s'il est liquidé ou vendu, les opérations de couverture ne seront plus comptabilisées. Les montants inscrits directement en capitaux propres auparavant sont reclassés au poste « Produits et charges d'intérêts » du compte de résultat pour les périodes au cours desquelles les flux de trésorerie découlant de l'élément couvert ont une incidence sur le produit d'intérêts. Si la vente ou la reprise de l'élément couvert a lieu plus tôt que prévu ou si l'opération prévisionnelle couverte n'est plus très vraisemblable, les gains et pertes latents comptabilisés en capitaux propres sont reclassés immédiatement dans le compte de résultat.

## NOTE 3.3 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

---

### HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

À des fins d'information, la juste valeur des instruments financiers est présentée dans l'annexe aux comptes consolidés selon une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour l'évaluation. Cette hiérarchie de la juste valeur se compose des niveaux suivants :

**Niveau 1 (N1) : instruments évalués à l'aide de prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs comparables**

Les instruments financiers inscrits au bilan et regroupés dans cette catégorie comprennent notamment les actions cotées sur un marché actif, les obligations d'États ou d'entreprises qui bénéficient de cotations externes directes (cotations par brokers / dealers), les instruments dérivés traités sur les marchés réglementés (futures, options) et les parts de fonds de placement (y compris les OPCVM) dont la valeur liquidative est disponible à la date de clôture des comptes.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, la forte répartition et dispersion des prix disponibles dans le temps et entre les différents intervenants du marché susmentionnés ou l'ancienneté des dernières transactions observées sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Si l'instrument financier est négocié sur différents marchés et que le Groupe a accès directement à ces marchés, la juste valeur de l'instrument financier est représentée par le prix du marché sur lequel les volumes et niveaux d'activité sont les plus élevés pour cet instrument.

Les transactions résultant de situations de ventes forcées ne sont généralement pas prises en compte pour la détermination du prix de marché.

**Niveau 2 (N2) : instruments évalués à l'aide de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (sous forme de données dérivées de prix)**

Les instruments financiers cotés sur des marchés considérés comme insuffisamment actifs, ainsi que ceux négociés sur des marchés de gré à gré doivent être présentés dans ce niveau 2. Les prix publiés par une source externe, dérivés de l'évaluation d'instruments similaires, sont considérés comme des données dérivées de prix.

Sont notamment présentés dans la catégorie N2 les titres évalués à la juste valeur, qui ne bénéficient pas de cotations directes (cela peut inclure des obligations d'entreprises, des titres adossés à des prêts hypothécaires, des parts de fonds de placement), ainsi que les instruments financiers dérivés fermes ou optionnels du marché de gré à gré : contrats d'échange de taux d'intérêt, caps, floors, swaptions, options sur actions, sur indices, sur cours de change, sur matières premières, dérivés de crédit. Ces instruments ont des échéances correspondant aux délais communément négociés sur le marché. Ils peuvent être simples ou bien présenter des profils de rémunération plus complexes (options à barrière, produits à sous-jacents multiples par exemple), la complexité restant cependant limitée dans ce cas. Les critères d'évaluation utilisés en l'occurrence font appel à des méthodes appliquées habituellement par les principaux intervenants du marché.

Cette catégorie comprend également la juste valeur des prêts et créances évalués au coût amorti et pour lesquels le risque de crédit de la contrepartie fait l'objet d'une cotation sous forme de Credit Default Swap (CDS).

**Niveau 3 (N3) : instruments pour lesquels les données utilisées pour l'évaluation ne sont pas basées sur des données de marché observables (données dites non observables)**

Les instruments financiers classés dans la catégorie N3 comprennent par conséquent les dérivés ayant des échéances plus longues que celles négociées habituellement sur les marchés et/ou dont les profils de rémunération présentent des spécificités marquées. De même, les dettes évaluées à la juste valeur sont classées dans la catégorie N3 dès lors que les dérivés incorporés qui les concernent sont également évalués sur la base de méthodes utilisant des paramètres non observables.

Dans le cadre des notes annexes, il est nécessaire d'effectuer une analyse de la juste valeur des actifs comptabilisés aux coûts d'acquisition et calculés en procédant à l'actualisation des flux de trésorerie futurs au moyen d'un taux d'intérêt adapté au risque. Compte tenu de cette méthode de calcul, ces instruments spécifiés à la Note 11 sont affectés au niveau 3.

S'agissant des dérivés complexes, les principaux instruments classés dans la catégorie N3 sont les suivants :

- Dérivés sur actions : contrats optionnels de longue durée et/ou présentant des mécanismes de rémunération sur mesure. Ces instruments dépendent de paramètres de marché (volatilités, taux de dividende, corrélations...). En l'absence de profondeur du marché et d'une objectivation

possible par des cotations régulières, l'évaluation se fait à l'aide de méthodes propriétaires (par exemple extrapolation de données observables, analyse historique). Les produits d'actions hybrides (c'est-à-dire des produits d'actions dont au moins un sous-jacent n'est pas une action) sont également classés dans la catégorie N3 dans la mesure où les corrélations entre sous-jacents différents sont généralement non observables.

- Dérivés de taux d'intérêt : options à long terme et/ou exotiques, c.-à-d. des produits qui dépendent de corrélations entre différents taux d'intérêt, taux de change ou entre taux d'intérêt et taux de change par exemple pour les produits quanto, pour lesquels les sous-jacents ne sont pas libellés dans la devise de règlement. Ils doivent être classés dans la catégorie N3 en raison des paramètres d'évaluation non observables, compte tenu de la liquidité des couples de devises et de la durée résiduelle des transactions ; ainsi, par exemple les corrélations taux / taux du couple de devises USD/JPY sont jugées non observables.
- Dérivés de crédit : la catégorie N3 comprend ici principalement des instruments financiers regroupés dans un panier, exposés à la corrélation du temps de défaut (produits de type « N to default » dans lesquels l'acheteur de la protection est dédommagé à partir du Nième défaut, qui sont exposés à la qualité de crédit des signatures composant le panier et à leur corrélation, ou produits de type « CDO Bespoke », qui sont des CDO – Collateralized Debt Obligations – à tranches « sur mesure », créés spécifiquement pour un groupe d'investisseurs et structurés en fonction de leurs besoins), ainsi que les produits soumis à la volatilité des spreads de crédit.
- Dérivés sur matières premières : ils sont inclus dans cette catégorie de produits car ils se rapportent à des paramètres de volatilité ou de corrélation non observables (options sur swaps de matières premières, actifs financiers évalués à la juste valeur par exemple).

## ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

(en KEUR)	30.06.2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Portefeuille de transaction</b>	-	14	-	14
Obligations et autres titres de dettes	-	14	-	14
Actions et autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-
Prêts et titres achetés dans le cadre d'opérations de prise en pension	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
<b>Dérivés de transaction</b>	-	2 059 901	6 309	2 066 211
Instruments de taux d'intérêt	-	89 702	-	89 702
Instruments de change	-	93 454	-	93 454
Instruments sur actions et indices	-	1 572 180	6 309	1 578 489
Instruments sur matières premières	-	304 566	-	304 566
Dérivés de crédit	-	-	-	-
Autres instruments financiers à terme	-	-	-	-
<b>Actifs financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par résultat</b>	1 183	2 571 601	167 285	2 740 069
Obligations et autres titres de dettes	-	-	-	-
Actions et autres instruments de capitaux propres	1 183	-	72 804	73 987
Prêts et titres achetés dans le cadre d'un accord de rachat	-	2 571 601	94 481	2 666 082
<b>Actifs financiers pour lesquels l'option de juste valeur a été exercée</b>	-	-	-	-
Obligations et autres titres de dettes	-	-	-	-
Prêts et titres achetés dans le cadre d'opérations de prise en pension	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
Actifs distincts pour avantages du personnel	-	-	-	-
<b>Dérivés de couverture</b>	-	-	-	-
Instruments de taux d'intérêt	-	-	-	-
Instruments de change	-	-	-	-
Instruments sur actions et indices	-	-	-	-
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>	-	-	-	-
Obligations et autres titres de dettes	-	-	-	-
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-
Prêts et créances	-	-	-	-
<b>Total des actifs financiers à la juste valeur</b>	1 183	4 631 517	173 594	4 806 294

PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

(en KEUR)	30.06.2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Portefeuille de transaction</b>	-	91	-	91
Dettes représentées par un titre		91		91
Dettes sur titres empruntés	-	-	-	-
Obligations et autres titres de dettes vendus à découvert	-	-	-	-
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	-	-	-	-
Prêts et titres vendus dans le cadre d'opérations de mise en pension	-	-	-	-
Autres passifs financiers	-	-	-	-
<b>Dérivés de transaction</b>	-	2 058 746	6 309	2 065 055
Instruments de taux d'intérêt	-	85 192	-	85 192
Instruments de change	-	94 847	-	94 847
Instruments sur actions et indices	-	1 574 118	6 309	1 580 427
Instruments sur matières premières	-	304 589	-	304 589
Dérivés de crédit	-	-	-	-
Autres instruments financiers à terme	-	-	-	-
<b>Passifs financiers pour lesquels l'option de juste valeur a été exercée</b>	-	2 571 575	94 481	2 666 056
<b>Dérivés de couverture</b>	-	1 675	-	1 675
Instruments de taux d'intérêt	-	1 675	-	1 675
Instruments de change	-	-	-	-
Instruments sur actions et indices	-	-	-	-
<b>Total des passifs financiers à la juste valeur</b>	-	4 632 087	100 790	4 732 877

VARIATIONS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3

Actifs financiers évalués à la juste valeur

(en KEUR)

	Solde au 01.01.2018	Acquisi- tions	Cessions/ Rembourse ments	Transferts vers le niveau 2	Transferts depuis le niveau 2	Gains ou pertes de la période	Différen- ces de change	Autres élément s	Solde au 30.06.2018
<b>Portefeuille de transaction</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres de dettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et titres dans le cadre d'opérations de prise en pension	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Dérivés de transaction</b>	3 844	-	(17)	(71)	2 780	(226)	-	-	6 309
Instruments de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments sur actions et indices	3 844	-	(17)	(71)	2 780	(226)	-	-	6 309
Instruments sur matières premières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers évalués obligatoirement à la juste valeur par résultat</b>	-	31 130	(73 446)	(2 667)	23 676	(7 116)	-	195 707	167 285
Obligations et autres titres de dettes propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	(445)	-	73 249	72 804
Prêts et titres achetés dans le cadre d'un accord de rachat	-	31 130	(73 446)	(2 667)	23 676	(6 671)	-	122 458	94 481
<b>Actifs financiers pour lesquels l'option de juste valeur a été exercée</b>	122 458	-	-	-	-	-	-	(122 458)	-
Obligations et autres titres de dettes	122 458	-	-	-	-	-	-	(122 458)	-
Prêts et titres achetés dans le cadre d'opérations de prise en pension	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs distincts pour avantages du personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Dérivés de couverture</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(en KEUR)	Solde au 01.01.2018	Acquisi- tions	Cessions/ Rembourse ments	Transferts vers le niveau 2	Transferts depuis le niveau 2	Gains ou pertes de la période	Différen- ces de change	Autres élément s	Solde au 30.06.2018
Instruments de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments sur actions et indices	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres de dettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3 217	-	-	-	-	-	-	(3 217)	-
<b>Total des actifs financiers à la juste valeur</b>	<b>126 302</b>	<b>31 130</b>	<b>(73 463)</b>	<b>(2 738)</b>	<b>26 456</b>	<b>(7 342)</b>	-	<b>73 249</b>	<b>173 594</b>

Passifs financiers évalués à la juste valeur

(en KEUR)	Solde au 01.01.2018	Acquisi- tions	Cessions/ Rembourse ments	Transferts vers le niveau 2	Transferts depuis le niveau 2	Gains ou pertes de la période	Différen- ces de change	Autres élément s	Solde au 30.06.2018
<b>Portefeuille de transaction</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes sur titres empruntés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres de dettes vendus à découvert	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et titres vendus dans le cadre d'opérations de prise en pension	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Dérivés de transaction</b>	<b>3 844</b>	-	<b>(17)</b>	<b>(71)</b>	<b>2 780</b>	<b>(226)</b>	-	-	<b>6 309</b>
Instruments de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments sur actions et indices	3 844	-	(17)	(71)	2 780	(226)	-	-	6 309
Instruments sur matières premières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(en KEUR)	Solde au 01.01.2018	Acquisi- tions	Cessions/ Rembourse ments	Transferts vers le niveau 2	Transferts depuis le niveau 2	Gains ou pertes de la période	Différen- ces de change	Autres élément s	Solde au 30.06.2018
<b>Passifs financiers pour lesquels l'option de juste valeur a été exercée</b>	122 458	31 130	(73 446)	(2 667)	23 676	(6 671)	-	-	94 481
<b>Dérivés de couverture</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments sur actions et indices	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des passifs financiers à la juste valeur</b>	126 302	31 130	(73 463)	(2 738)	26 456	(6 897)	-	-	100 790

## MÉTHODES D'ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR AU BILAN

Pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat, celle-ci est déterminée en premier lieu en fonction de prix cotés sur un marché actif. Ces prix peuvent éventuellement être ajustés, s'ils ne sont pas disponibles à la date de clôture des comptes ou si la valeur de règlement ne reflète pas les prix de transaction.

Cependant, du fait notamment de la diversité des caractéristiques des instruments financiers négociés de gré à gré sur les marchés financiers, un grand nombre de produits financiers négociés par le Groupe ne fait pas l'objet d'une cotation directe sur les marchés. Pour ces produits, la juste valeur est déterminée à l'aide de méthodes d'évaluation couramment utilisées par les intervenants sur le marché pour évaluer les instruments financiers, telles que l'actualisation des futurs flux de trésorerie pour les swaps ou le modèle Black & Scholes pour certaines obligations, ou en utilisant des paramètres d'évaluation dont la valeur est estimée sur la base des conditions de marché existant à la date de clôture des comptes. Ces modèles d'évaluation sont soumis à une validation indépendante par les experts du Département des risques sur opérations de marché de la Direction des risques de la Société Générale S.A., Paris.

Par ailleurs, les paramètres utilisés dans les modèles d'évaluation - qu'ils proviennent de données observables sur le marché ou non - font l'objet de contrôles mensuels par la Direction Financière pour la Grande Clientèle et les Investisseurs (GBIS) de la Société Générale S.A., Paris, en accord avec les méthodes définies par le Département des risques sur opérations de marché.

Ces évaluations sont complétées le cas échéant par des majorations et des décotes (notamment bid-ask ou liquidité) déterminées de manière judicieuse et appropriée après examen des informations disponibles.

S'agissant des instruments financiers dérivés et des opérations de pension en juste valeur, on enregistre également un ajustement de valeur pour risque de contrepartie (« Credit valuation adjustment »/« Debt valuation adjustment » – CVA / DVA). Le Groupe intègre dans cet ajustement tous les clients et organismes de compensation. Cet ajustement tient compte aussi des accords de compensation existant avec toutes les contreparties. Le CVA est déterminé sur la base de l'exposition positive attendue de l'entité du Groupe vis-à-vis de la contrepartie, de la probabilité d'éligibilité de la contrepartie conditionnée à l'absence de défaut de l'entité concernée et du montant des pertes en cas de défaut. Le DVA est calculé de façon symétrique sur la base de l'exposition négative attendue. Ces calculs sont réalisés sur la durée de vie de l'exposition potentielle et privilégient l'utilisation de données de marché observables et pertinentes.

De même, un ajustement prenant en compte les charges ou produits liés au financement de ces opérations (« Funding Valuation Adjustment » – FVA) est également effectué pour les instruments dérivés pour lesquels il n'existe pas d'accords de compensation.

Les données observables doivent répondre aux caractéristiques suivantes : données non propriétaires (indépendantes du Groupe), disponibles, diffusées publiquement et reposant sur un large consensus. Durant l'exercice, seul un portefeuille de 1 150 KEUR d'instruments négociés sur les marchés financiers est inscrit au poste du bilan « Actifs financiers disponibles à la vente ». Durant l'exercice, ce portefeuille n'a pas été ajusté par des transferts vers ou depuis le niveau 2 ou 3.

Les données de consensus fournies par des contreparties externes sont considérées comme observables si le marché sous-jacent est liquide et que les prix indiqués sont confirmés par des transactions réelles. Sur de longues échéances, ces données de consensus ne sont pas considérées comme observables. C'est le cas des volatilités implicites utilisées pour évaluer les instruments optionnels sur actions avec une échéance supérieure à 5 ans. En revanche, ces données de consensus entrent en ligne de compte pour l'évaluation à l'aide de paramètres observables lorsque la durée résiduelle de l'instrument devient inférieure à 5 ans.

En cas de tensions particulières sur les marchés, conduisant à l'absence des données de référence utilisées habituellement pour évaluer un instrument financier, il se peut qu'il faille recourir à un nouveau modèle selon les données disponibles, à l'instar des méthodes également utilisées par les autres acteurs du marché.

#### **Actions et autres titres à revenu variable**

Pour les titres cotés, la juste valeur correspond à leur cours de bourse à la date de clôture. Pour les titres non cotés, la juste valeur est déterminée en fonction de l'instrument financier, en utilisant l'une des méthodes d'évaluation suivantes :

- évaluation sur la base d'une transaction récente par laquelle l'émetteur est concerné (p ex. entrée récente d'un tiers dans le capital de l'entreprise, évaluation sur la base d'une expertise) ;
- évaluation sur la base d'une transaction récente dans le secteur dans lequel l'émetteur exerce son activité (p. ex. multiple de résultats, multiple d'actifs) ;
- quote-part d'actif net réévalué détenue

Pour de gros volumes de titres non cotés, les évaluations réalisées sur la base des méthodes susmentionnées sont complétées en utilisant des méthodes fondées sur l'actualisation des futurs flux de trésorerie générés par l'activité de l'entreprise ou déterminés à partir de plans d'affaires, ou sur des multiples d'évaluation de sociétés équivalentes.

#### **Instruments de dettes détenus (titres à revenu fixe), émissions de titres structurés évalués à la juste valeur et instruments financiers dérivés**

La juste valeur de ces instruments financiers est déterminée par référence aux cours de cotation de clôture ou aux cours fournis par des courtiers à cette même date, dans la mesure où ils sont disponibles.

Pour les instruments financiers non cotés, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. S'agissant des passifs financiers évalués à la juste valeur, les méthodes d'évaluation retenues intègrent l'effet du risque de crédit émetteur du Groupe.

#### Autres dettes

Pour les instruments financiers cotés, la juste valeur correspond au cours de cotation de clôture. Pour les instruments financiers non cotés, la juste valeur est déterminée par l'actualisation des futurs flux de trésorerie au taux de marché (y compris les risques de contrepartie, de défaut et d'illiquidité).

#### INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Les instruments évalués à une juste valeur ne se basant pas sur des paramètres observables sur le marché (niveau 3) correspondent aux parts détenues dans les entreprises associées ALD AutoLeasing und Dienstleistungs GmbH et Nedderfeld 95 Immobilien GmbH & Co.KG. Ces parts sont soumises à l'évaluation d'exception selon IFRS 5, vu qu'il existe une intention de vente. Lors de la comptabilisation non paritaire par détermination de la valeur minimale entre la valeur comptable et la juste valeur nette, il en ressort pour les sociétés que la valeur comptable est établie comme valeur minimale. Par conséquent, les parts sont évaluées à leurs valeurs comptables avant leur transfert dans la maison mère du groupe et inscrites au poste du bilan « Actifs financiers disponibles à la vente ».

### NOTE 3.4 - PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI

#### PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU COÛT AMORTI

(en KEUR)	30.06.2018	01.01.2018
Comptes courants	118 395	133 887
Dépôts et prêts à terme	29 100	23 700
<b>Prêts et créances sans dépréciation</b>	<b>147 495</b>	<b>157 587</b>
Dépréciation en cas de perte de crédit	-	-
Réévaluation d'éléments du bilan couverts	-	-
<b>Total net</b>	<b>147 495</b>	<b>157 587</b>

#### PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE (Y COMPRIS LOCATION-FINANCEMENT)

(en KEUR)	30.06.2018	31.12.2017	Réévaluation*)	01.01.2018
Prêts à la clientèle	3 893 176	3 673 755	-	3 673 755
Location-financement	452 611	433 047	-	433 047
<b>Prêts à la clientèle sans provisions pour dépréciation</b>	<b>4 345 787</b>	<b>4 106 802</b>	-	<b>4 106 802</b>
Dépréciation en cas de perte de crédit	- 61 546	- 49 554	- 8 418	- 57 972
<i>Clientèle</i>	- 54 372	- 44 710	- 5 035	- 49 745
<i>Location-financement</i>	- 7 174	- 4 844	- 3 383	- 8 227

<b>Total net</b>	<b>4 284 241</b>	<b>4 057 248</b>	-	<b>8 418</b>	<b>4 048 830</b>
<i>Prêts à la clientèle</i>	3 838 804	3 629 045	-	5 035	3 624 010
<i>Location-financement</i>	445 437	428 203	-	3 383	424 820

Veillez consulter la Note 3.7 « Dépréciations et provisions ».

## NOTE 3.5 - DETTES

### DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

<i>(en KEUR)</i>	<b>30.06.2018</b>	<b>01.01.2018</b>
Dépôts et comptes courants	69 801	52 616
Dettes à terme	3 452 061	3 827 992
Autres dettes	1 923	363
Réévaluation d'éléments du bilan couverts	-	-
Titres vendus dans le cadre d'un accord de rachat	-	-
<b>Total</b>	<b>3 523 785</b>	<b>3 880 971</b>

### DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

<i>(en KEUR)</i>	<b>30.06.2018</b>	<b>01.01.2018</b>
Autres dépôts à vue	1 653	1 997
<b>Total des dettes envers la clientèle</b>	<b>1 653</b>	<b>1 997</b>

### DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

<i>(en KEUR)</i>	<b>30.06.2018</b>	<b>01.01.2018</b>
Titres du marché interbancaire et obligations négociables	1 417 009	797 615
Autres dettes	75	37
<b>Total</b>	<b>1 417 084</b>	<b>797 652</b>

NOTE 3.6 - PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

(en KEUR)	01.01.2018 – 30.06.2018		2017		01.01.2017 – 30.06.2017	
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat</b>	<b>150</b>	-	<b>150</b>	-	-	-
Obligations et autres titres de dettes	-	-	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	150	-	150	-	-	-
Prêts à la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres achetés dans le cadre d'un accord de rachat	-	-	-	-	-	-
<b>Dérivés de couverture</b>	<b>733</b>	<b>(1 972)</b>	<b>(1 239)</b>	-	-	-
<b>Instruments financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres de dettes	-	-	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts à la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres achetés dans le cadre d'un accord de rachat	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers détenus jusqu'à échéance</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Instruments financiers au coût amorti</b>	<b>85 040</b>	<b>(14 144)</b>	<b>70 896</b>	<b>168 613</b>	<b>(25 185)</b>	<b>143 428</b>
Banques centrales	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres de dettes	-	-	-	-	-	-
Obligations émises	-	-	-	-	(253)	253
Opérations avec les établissements de crédit	156	(12 172)	(12 016)	430	(25 185)	(24 755)
Prêts à la clientèle et dépôts à vue	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	75 018	-	75 018	147 886	-	147 886
Autres instruments financiers	122	-	122	203	-	203
Titres achetés/vendus dans le cadre d'un accord de rachat et prêts couverts par des titres	-	-	-	-	-	-
<b>Location-financement</b>	<b>9 744</b>	-	<b>9 744</b>	<b>20 094</b>	-	<b>20 094</b>
Location-financement immobilier	-	-	-	-	-	-
Location-financement mobilier	9 744	-	9 744	20 094	-	20 094
<b>Total des produits d'intérêts et charges d'intérêts</b>	<b>85 923</b>	<b>(14 144)</b>	<b>71 779</b>	<b>168 613</b>	<b>(25 185)</b>	<b>143 428</b>
						<b>83 833</b>
						<b>(11 937)</b>
						<b>71 896</b>

## NOTE 3.7 - DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

### PRINCIPES COMPTABLES

Les instruments de dettes évalués comme actifs financiers au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les créances de location simple, les créances clients et les produits à percevoir enregistrés parmi les Autres actifs, ainsi que les engagements de crédit et les garanties octroyées font systématiquement l'objet d'une dépréciation ou d'une provision pour pertes de crédit attendues. Ces dépréciations et provisions sont enregistrées dès l'octroi du prêt ou l'acquisition des titres, sans attendre qu'une indication objective fasse état d'une dépréciation.

Pour déterminer le montant des dépréciations ou des provisions devant être enregistrées à chaque arrêté des comptes, ces expositions aux risques sont réparties en trois catégories, sur la base du risque de crédit accru depuis la comptabilisation initiale. Une dépréciation ou provision est enregistrée pour les encours de chacune de ces catégories selon les modalités suivantes :

<b>Risque observé d'une dégradation de la cote de crédit</b>			
<b>depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier</b>			
<b>Catégorie du risque de crédit</b>	<b>Phase 1</b>	<b>Phase 2</b>	<b>Phase 3</b>
	Actifs présentant une évolution positive	Actifs présentant une évolution négative	Actifs présentant une dégradation de la cote de crédit
<b>Critères de transfert</b>	Comptabilisation initiale de l'instrument en phase 1  → Constant en l'absence d'augmentation significative du risque de crédit	Le risque de crédit de l'instrument a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale / impayé de plus de 30 jours	Indication que la cote de crédit de l'instrument s'est dégradée / impayé de plus de 90 jours
<b>Évaluation de risques de crédit</b>	Pertes de crédit attendues à 12 mois	Pertes de crédit attendues à maturité	Pertes de crédit attendues à maturité
<b>Base d'évaluation des produits d'intérêts</b>	Valeur comptable brute de l'actif avant dépréciation	Valeur comptable brute de l'actif avant dépréciation	Valeur comptable nette de l'actif après dépréciation

À la date de leur comptabilisation initiale, les encours sont classés systématiquement en phase 1, à moins qu'ils ne présentent une évolution négative ou que leur cote de crédit soit déjà dégradée dès l'acquisition. Les encours classés en phase 1 sont dépréciés à hauteur des pertes de crédit que le Groupe s'attend à subir dans les 12 prochains mois en prenant en considération les données historiques et la situation actuelle (pertes de crédit attendues à 12 mois). En conséquence, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée des futurs flux de trésorerie estimés recouvrables, en tenant compte de l'effet des garanties appelées ou susceptibles de l'être et de la probabilité de survenance d'un défaut de paiement au cours des 12 prochains mois.

Les actifs qui présentent une cote de crédit dégradée dès l'achat ou l'acquisition sont comptabilisés à part. Ainsi, la variation des flux de trésorerie estimés recouvrables de l'instrument est actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine et corrigée du risque de crédit.

Pour identifier les encours à classer en phase 2, le Groupe évalue l'augmentation significative du risque de crédit, en examinant toutes les données historiques et prospectives disponibles (scores comportementaux, indicateurs de type « loan to value », scénarios de prévisions macro-économiques, etc.). Le classement actuel de la cote de crédit est déterminant pour savoir si l'encours doit être classé en phase 2. En cas de dégradation significative de la cote de crédit depuis la comptabilisation initiale, une provision d'un montant des pertes de crédit attendues à maturité est comptabilisée. Les augmentations significatives du risque de crédit sont évaluées portefeuille par portefeuille en se basant sur les courbes de probabilité de défaut définies pour le calcul des provisions pour dépréciation selon l'IFRS 9. Les valeurs limites des risques de crédit accrus de manière significative sont vérifiées une fois par an. Si, en outre, une contrepartie est classée comme critique à la date de clôture des comptes (et inscrite sur la *watch list*), une provision est comptabilisée à cette même date pour tous les contrats conclus avec cette contrepartie. Les encours constitués après l'inscription de la contrepartie sur la *watch list* sont classés en phase 1. De plus, pour les actifs faisant l'objet d'un impayé de plus de 30 jours, nous présumons une nette augmentation du risque de crédit.

Pour identifier les encours à classer en phase 3 (créances douteuses), le Groupe détermine s'il existe des indications objectives de dépréciation (événement de défaut) :

- une dégradation significative de la situation financière de la contrepartie conduit très probablement à ce que cette dernière ne puisse plus honorer en totalité ses engagements, ce qui représente par conséquent un risque de perte pour le Groupe ;
- compte tenu des difficultés financières de l'emprunteur, certaines concessions lui sont faites dans le cadre des dispositions du contrat de prêt, lesquelles ne lui auraient pas été accordées dans d'autres circonstances ;
- la survenance d'un ou plusieurs impayés de plus de 90 jours (à l'exception des encours restructurés qui, pendant la période probatoire, sont considérés comme dépréciés au premier impayé), accompagnée ou non de l'ouverture d'une procédure de recouvrement ;
- la forte probabilité d'un risque de crédit ou d'une procédure contentieuse (dépôt de bilan, règlement judiciaire ou liquidation forcée), indépendamment de l'existence d'un impayé.

Le Groupe applique le principe de contagion du caractère dépréciable d'un actif financier à l'ensemble des encours de la contrepartie en défaut. Si le débiteur fait partie d'un groupe d'entreprises, le principe de contagion du caractère dépréciable peut être appliqué aussi à l'ensemble des encours de ce groupe.

Les encours classés en phase 2 et 3 sont dépréciés à hauteur des pertes de crédit que le Groupe s'attend à subir sur la durée de vie des encours (pertes de crédit attendues à maturité), en prenant en considération les données historiques, la situation actuelle ainsi que les prévisions raisonnables d'évolution de la conjoncture

économique et des facteurs macro-économiques pertinents jusqu'à la date d'échéance. En conséquence, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée des futurs flux de trésorerie estimés recouvrables, en tenant compte de l'effet des garanties appelées ou susceptibles de l'être et de la probabilité de survenance d'un défaut de paiement d'ici la date d'échéance.

Quelle que soit la phase dans laquelle les encours sont classés, l'actualisation des flux de trésorerie est calculée sur la base du taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Le montant de cette dépréciation est inclus dans la valeur comptable nette de l'actif financier présentant une cote de crédit dégradée. Les dotations et reprises de dépréciations sont enregistrées au poste « Coût du risque » du compte de résultat.

Pour ses créances de location simple et ses créances clients, le Groupe applique l'approche « simplifiée », consistant à évaluer les dépréciations à hauteur des pertes de crédit attendues à maturité, dès leur comptabilisation initiale et ce quelle que soit l'évolution du risque de crédit de la contrepartie.

Les prêts octroyés par le Groupe peuvent faire l'objet d'une restructuration destinée à garantir le recouvrement du prêt et des intérêts en réaménageant les conditions contractuelles (p. ex. baisse du taux d'intérêt, rééchelonnement des paiements périodiques, annulation partielle des dettes ou encore garanties supplémentaires). Les actifs ne peuvent faire l'objet d'une restructuration que lorsque l'emprunteur connaît des difficultés financières ou déclare son insolvabilité (que cette insolvabilité soit avérée ou fortement susceptible d'intervenir en l'absence de restructuration).

Les prêts restructurés qui réussissent le test SPPI sont inscrits au bilan. Leur coût amorti avant dépréciation est ajusté d'une décote du montant de la différence négative entre la valeur actualisée des nouveaux flux de trésorerie contractuels résultant de la restructuration du prêt et le coût amorti avant dépréciation diminué de toute annulation partielle de dettes. Cette décote, correspondant au manque à gagner, est enregistrée au poste « Coût du risque » du compte de résultat. Par conséquent, les produits d'intérêts y afférents continueront par la suite d'être comptabilisés au taux d'intérêt effectif d'origine des prêts. Après la restructuration, ces actifs sont systématiquement classés en phase 3 en raison de leur dépréciation (encours présentant une dégradation de la cote de crédit), étant donné que les emprunteurs sont considérés comme insolubles. Le classement en phase 3 est maintenu pendant au moins un an ou plus, tant que le Groupe n'est pas sûr que l'emprunteur puisse honorer ses engagements. Dès lors que le prêt n'est plus classé en phase 3, le Groupe évalue l'augmentation significative du risque de crédit en comparant le degré du risque de crédit le jour de l'arrêté des comptes à celui en date de la comptabilisation initiale du prêt avant sa restructuration.

Lorsque les prêts restructurés ne réussissent plus le test SPPI, ils sont décomptabilisés et les nouveaux prêts résultant de la restructuration leur sont substitués au bilan le même jour. Les nouveaux prêts sont alors comptabilisés comme actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat conformément aux dispositions en vigueur.

L'ajustement des dépréciations et provisions entre le 31 décembre 2017 (IAS 39) et le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (date de la première application de l'IFRS 9) est illustré dans le tableau ci-dessous.

## APERÇU DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

	30.06.2018	31.12.2017	Réévaluation	01.01.2018
<b>Dépréciation des actifs financiers au coût amorti</b>	<b>63 636</b>	<b>51 870</b>	<b>8 459</b>	<b>60 329</b>
<i>Prêts et créances au coût amorti</i>	<i>61 546</i>	<i>49 554</i>	<i>8 418</i>	<i>57 972</i>
<i>Autres actifs au coût amorti*)</i>	<i>2 090</i>	<i>2 316</i>	<i>41</i>	<i>2 357</i>
Provisions sur engagements financiers	956	-	716	716
Provisions sur engagements de garantie	-	-	-	-
<b>Total des dépréciations en cas de perte de crédit</b>	<b>956</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>716</b>

\*) Dont 2 090 KEUR de dépréciations des créances de location simple au 30 juin 2018 ; ces créances sont comptabilisées au poste Autres débiteurs divers (cf. Note 4.3).

L'augmentation des dépréciations et provisions pour risque de crédit est due au passage du modèle des pertes avérées au modèle des pertes attendues.

DÉPRÉCIATIONS DES ACTIFS FINANCIERS

	Dépréciations au 01.01.2018	Dotations	Reprises disponibles	Charge de dépréciation nette	Reprises utilisées	Autres variations	Dépréciations au 30.06.2018
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciation sur encours sains (étape 1)	17 087	4 145	3 050	1 095	-	-	18 182
Dépréciation sur encours dégradés (étape 2)	1 980	2 379	1 598	781	-	-	2 761
Dépréciation sur encours douteux (étape 3)	41 262	19 012	13 696	5 316	3 885	-	42 693
<b>Total</b>	<b>60 329</b>	<b>25 536</b>	<b>18 344</b>	<b>7 192</b>	<b>3 885</b>	<b>-</b>	<b>63 636</b>
<b>dont location-financement et contrats similaires</b>							
Dépréciation sur encours sains (étape 1)	3 222	516	705	189	-	-	3 033
Dépréciation sur encours dégradés (étape 2)	161	320	146	174	-	-	335
Dépréciation sur encours douteux (étape 3)	4 844	1 985	2 720	735	303	-	3 806
<b>Total</b>	<b>8 227</b>	<b>2 821</b>	<b>3 571</b>	<b>750</b>	<b>303</b>	<b>-</b>	<b>7 174</b>

PROVISIONS

	Dépréciations au 01.01.2018	Dotations	Reprises disponibles	Charge de dépréciation nette	Reprises utilisées	Autres variations	Dépréciations au 30.06.2018
<b>Engagements financiers</b>							
Dépréciation sur encours sains (étape 1)	716	194	-	194	-	-	910
Dépréciation sur encours dégradés (étape 2)	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciation sur encours douteux (étape 3)	-	46	-	46	-	-	46
<b>Total</b>	<b>716</b>	<b>240</b>	<b>-</b>	<b>240</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>956</b>

## COÛT DU RISQUE

	01.01.2018 30.06.2018	2017	01.01.2017- 30.06.2017
<b>Risque de crédit</b>	(6 316)	(11 362)	(6 397)
Dotations nettes pour dépréciations	(7 193)	(14 693)	(7 960)
<i>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</i>	-		
<i>Actifs financiers au coût amorti</i>	(7 193)	(14 693)	(7 960)
Dotations nettes aux provisions	(240)	-	-
<i>Engagements financiers</i>	(240)		
<i>Engagements de garantie</i>	-		
Pertes non couvertes sur créances irrécouvrables	-	-	-
Récupérations sur créances irrécouvrables	1 117	3 331	1 563
Autres risques		366	98
<b>Total</b>	<b>(6 316)</b>	<b>(10 996)</b>	<b>(6 299)</b>

## NOTE 3.8 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS AUX COÛTS D'ACQUISITION

### ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AUX COÛTS D'ACQUISITION

<i>(en KEUR)</i>	30.06.2018	
	Valeur comptable	Juste valeur
Créances sur les établissements de crédit	147 495	147 495
Prêts à la clientèle	4 284 241	4 161 480
<i>Prêts à la clientèle au coût amorti</i>	3 838 804	3 681 402
<i>Créances de contrats de location</i>	445 437	480 078
<b>Total des actifs financiers évalués aux coûts d'acquisition</b>	<b>4 431 736</b>	<b>4 308 975</b>

### PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AUX COÛTS D'ACQUISITION

<i>(en KEUR)</i>	30.06.2018	
	Valeur comptable	Juste valeur
Dettes envers les établissements de crédit	3 523 785	3 523 785
Dettes envers la clientèle	1 653	1 653
Obligations émises	1 417 084	1 417 084
<b>Total des passifs financiers évalués aux coûts d'acquisition</b>	<b>4 942 522</b>	<b>4 942 522</b>

## NOTE 4 – AUTRES ACTIVITÉS

L'application pour la première fois de la norme IFRS 15 n'a pas d'incidences essentielles sur les principes comptables applicables aux produits et charges de commissions et aux produits et charges des autres activités.

### NOTE 4.1 – PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS

(en KEUR)	01.01.2018 – 30.06.2018			2017			01.01.2017 – 30.06.2017		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec les établissements de crédit	-	(225)	(225)	-	(186)	(186)	-	(23)	(23)
Opérations avec la clientèle	20 811	-	20 811	41 420	(14 516)	26 904	20 240	(7 599)	12 641
Engagements de crédit et de garantie	-	(1)	(1)	-	(87)	(87)	-	(72)	(72)
Prestations de services	20 841	-	20 841	41 455	-	41 455	21 330	-	21 330
Autres	1 558	(8 100)	(6 542)	3 136	(2 813)	323	1 531	(1 282)	249
<b>Total</b>	<b>43 210</b>	<b>(8 326)</b>	<b>34 884</b>	<b>86 011</b>	<b>(17 602)</b>	<b>68 409</b>	<b>43 101</b>	<b>(8 976)</b>	<b>34 125</b>

### NOTE 4.2 – PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	01.01.2018 - 30.06.2018			2017			01.01.2017 - 30.06.2017		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Leasing d'équipement	115 124	(100 042)	15 082	223 127	(195 219)	27 908	112 018	(99 927)	12 091
Autres activités	1 151	(28 103)	(26 952)	4 076	(56 070)	(51 994)	942	(25 966)	(25 024)
<b>Total</b>	<b>116 275</b>	<b>(128 145)</b>	<b>(11 870)</b>	<b>227 203</b>	<b>(251 289)</b>	<b>(24 086)</b>	<b>112 960</b>	<b>(125 893)</b>	<b>(12 933)</b>

## NOTE 4.3 – AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

### AUTRES ACTIFS

	30.06.2018	01.01.2018	31.12.2017
Charges payées d'avance	81 728	77 266	77 266
Autres débiteurs divers	41 284	49 547	49 547
<b>Total brut</b>	<b>123 012</b>	<b>126 813</b>	<b>126 813</b>
Dépréciations	(7 131)	(7 398)	(7 357)
<b>Total net</b>	<b>115 881</b>	<b>119 415</b>	<b>119 456</b>

Au 30 juin 2018, le poste « Autres débiteurs divers » comprend essentiellement des stocks, des créances de location simple impayées et des commissions à recevoir.

### AUTRES PASSIFS

	30.06.2018	01.01.2018	31.12.2017
Avantages du personnel	3 335	3 454	3 454
Régularisations des produits	29 519	21 445	21 445
Autres créditeurs divers	169 610	200 390	200 390
<b>Total</b>	<b>202 464</b>	<b>225 289</b>	<b>225 289</b>

Le poste « Autres créditeurs divers » comprend essentiellement des charges déjà acquittées et des dettes découlant du contrat de transfert des bénéfices conclu avec la succursale de la Société Générale S.A. à Francfort (société dominante).

## NOTE 5 – FRAIS DE PERSONNEL ET AVANTAGES DU PERSONNEL

### FRAIS DE PERSONNEL

	01.01.2018- 30.06.2018	2017	01.01.2017- 30.06.2017
Rémunération des salariés	(28 279)	(55 125)	(27 298)
Cotisations sociales et impôts sur les salaires	(4 643)	(8 968)	(4 510)
Charges de retraite nettes – actifs distincts	(69)	(167)	(70)
Charges de retraite nettes – régime de retraite à prestations définies	(369)	(746)	(368)
Participation aux bénéfices et primes des salariés	(5)	(1)	(1)
<b>Total</b>	<b>(33 365)</b>	<b>(65 007)</b>	<b>(32 247)</b>
<i>y compris les charges nettes découlant de paiements en actions</i>	(56)	(50)	(50)

## ÉVOLUTION DES PROVISIONS POUR AVANTAGES DU PERSONNEL

	Solde au 31.12.2017	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Autres variations	Solde au 30.06.2018
Provisions pour avantages du personnel	15 408	415	(186)	229	-	(11)	15 626

## NOTE 6 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

### CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Suite à la conclusion du contrat de transfert des bénéfices du 7 septembre 2016 entre la Société Générale Effekten GmbH (société affiliée) et la succursale de la Société Générale S.A. à Francfort (société dominante), il existe, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2016, un rapport d'affiliation fiscale concernant l'impôt sur les bénéfices entre la SGE et la succursale de la Société Générale S.A. à Francfort. En raison de ce rapport d'affiliation fiscale, la Société Générale Effekten ne fait plus figurer les impôts différés dans ses comptes. Les actifs d'impôts comprennent des impôts payés d'avance à l'administration fiscale et pour lesquels les sociétés ont droit au remboursement des montants versés en trop.

Les actifs d'impôts comprennent les paiements anticipés qui sont remboursés au Groupe par l'administration fiscale.

## NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2018, le Groupe dispose de capitaux propres d'un montant de -13,6 millions d'euros. Ceux-ci se composent du capital souscrit de 26 KEUR (1<sup>er</sup> janvier 2018 : 26 KEUR) ainsi que du report de bénéfices de la SGE de 1,1 million d'euros, établi d'après les dispositions du droit commercial. À ceci s'ajoutent les réserves consolidées de -40,5 millions d'euros et le résultat annuel consolidé d'un montant de 27,9 millions d'euros.

Les sociétés individuelles détiennent dans l'ensemble des capitaux propres positifs ; autrement dit, le statut des capitaux propres négatifs est justifié par les réserves consolidées. Celles-ci se composent essentiellement de facteurs de consolidation, tels que l'élimination des participations consolidées et des stocks de capitaux propres correspondants ainsi que le transfert des bénéfices des filiales. Étant donné que les valeurs comptables des participations dépassent - si l'on tient compte des réserves latentes - les capitaux propres inscrits au bilan des sociétés transférées, ceci conduit à une réduction des réserves du Groupe dans les comptes consolidés établis selon les IFRS. La solidité des valeurs comptables des participations a été contrôlée dans le cadre des comptes individuels de la Société Générale Effekten GmbH pour l'exercice 2017.

La situation de trésorerie du Groupe n'est pas influencée par les capitaux propres négatifs.

Les variations des capitaux propres pendant l'exercice sont présentées dans le tableau d'évolution des capitaux propres consolidés.

Les différentes sociétés du Groupe gèrent leurs besoins en capitaux propres en relation étroite avec la maison mère du Groupe.

La filiale BDK gère ses besoins en capitaux propres en fonction des exigences prudentielles de capital.

## NOTE 8 – AUTRES INFORMATIONS

---

### NOTE 8.1 – INFORMATION SECTORIELLE

---

Tel que décrit ci-après, le Groupe dispose de trois segments opérationnels qui représentent les domaines d'activité stratégiques du Groupe. Ces segments offrent différents produits et services et sont gérés séparément les uns des autres. Le récapitulatif ci-après décrit les domaines d'activité de chaque segment opérationnel du Groupe.

<b>Segments opérationnels</b>	<b>Domaines d'activité</b>
Global Banking and Investor Solutions	Le domaine d'activité de ce segment est l'émission de warrants et de certificats via la maison mère du groupe Société Générale Effekten GmbH. Les warrants et certificats sont vendus aux parties contractantes qui sont toutes des filiales à 100 % de la Société Générale S.A., Paris, ou la maison mère elle-même.
Financial Services to Corporates and Retails	Ce segment regroupe toutes les activités entrant dans le cadre d'une société de leasing indépendante des constructeurs. Ceci comprend notamment l'offre, à des concessionnaires automobiles et à leurs clients, de solutions de financement et de prestations de services sur tout ce qui a trait à l'automobile. L'éventail de produits couvre tous les processus financiers pertinents pour un concessionnaire automobile, tels que financement des ventes et leasing, financement des achats et assurances. De plus, ce segment propose aussi aux concessionnaires automobiles des solutions informatiques intelligentes, telles que des services web et un système POS conçu par ses soins.
Asset Management	Le domaine d'activité de ce segment comprend la gestion de fonds de placement dans le cadre du « modèle KVG » et l'internalisation de l'administration des fonds d'autres sociétés de gestion de capitaux. Des placements directs continuent d'être administrés. Ces prestations de services sont fournies essentiellement aux clients européens.

---

<i>(en KEUR)</i>	Global Banking and Investor Solutions	Financial Services to Corporates and Retails	Asset Management	Groupe
Produit net bancaire	(1 513)	81 272	14 912	94 671
Frais administratifs	(41)	(39 349)	(21 748)	(61 138)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(1 554)</b>	<b>41 923</b>	<b>(6 836)</b>	<b>33 533</b>
Coût du risque	-	(6 316)	-	(6 316)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1 554)</b>	<b>35 607</b>	<b>(6 836)</b>	<b>27 217</b>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(1 554)</b>	<b>35 607</b>	<b>(6 836)</b>	<b>27 217</b>
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
<b>Résultat net de toutes les sociétés du périmètre de consolidation</b>	<b>(1 554)</b>	<b>35 607</b>	<b>(6 836)</b>	<b>27 217</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	-	(723)	-	(723)
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>(1 554)</b>	<b>36 330</b>	<b>(6 836)</b>	<b>27 940</b>
Actifs	4 743 628	5 084 990	54 018	9 882 636
Passifs	5 219 809	4 647 989	28 422	9 896 221

Les écarts des actifs et passifs des segments présentés ci-dessus par rapport à ceux comptabilisés au bilan des entreprises individuelles résultent de la situation de consolidation ainsi que de l'élimination d'impôts différés.

## NOTE 8.2 – AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS

<i>(en KEUR)</i>	01.01.2018 - 30.06.2018	2017	01.01.2017 - 30.06.2017
Loyers	(1 402)	(2 577)	(1 198)
Impôts	(186)	(542)	(290)
Informatique & Télécom	(7 322)	(15 873)	(7 335)
Conseil	(6 661)	(11 496)	(3 915)
Autres	(10 777)	(18 392)	(10 341)
<b>Total</b>	<b>(26 348)</b>	<b>(48 880)</b>	<b>(23 079)</b>

## NOTE 8.3 - PROVISIONS

Les provisions inscrites au bilan au 30 juin 2018 regroupent pour l'essentiel les provisions pour avantages du personnel et les provisions pour risques et autres frais administratifs. Les éventuelles conséquences de la constitution de ces provisions sont de courte durée (12 mois). Les dettes résultant des prestations versées au personnel sont marquées par une certaine incertitude en raison de leur date de début incertaine. Quant aux dettes pour risques et autres frais administratifs, aucune facture n'est encore disponible pour la prestation

correspondante si bien que leur montant est jugé incertain et, par conséquent, les dettes sont prises en compte en tant que provisions.

Ventilation des principales provisions à la date de clôture des comptes

	Provisions au 01.01.2018	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Autres variation s	Provisions au 30.06.2018
Provisions pour risque de crédit des engagements hors bilan (cf. Note 3.7)	716	240	-	240	-	-	956
Provisions pour avantages du personnel (cf. Note 5)	15 409	415	(186)	229	-	(11)	15 626
Autres provisions	1 752		(17)	(17)			1 735
<b>Total</b>	<b>17 877</b>	<b>655</b>	<b>(203)</b>	<b>452</b>	<b>-</b>	<b>(11)</b>	<b>18 317</b>

## NOTE 9 – INFORMATIONS SUR LES PRINCIPAUX RISQUES

Concernant l'organisation générale de la gestion des risques, nous renvoyons aux précisions fournies dans le rapport de gestion du Groupe au 30 juin 2018.

### RISQUES DE CONTREPARTIE

Aperçu des risques de contrepartie par poste du bilan sur la base des valeurs comptables :

(en KEUR)	<b>30.06.2018</b>
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4 806 294
Prêts et créances sur les établissements de crédit	147 495
Prêts et créances sur la clientèle	3 838 804
Actifs d'impôts	9 983
Créances de location-financement	445 437
Autres actifs	115 881
<b>Total</b>	<b>9 363 894</b>

En outre, il existe également des engagements de crédit d'un montant nominal de 154 500 KEUR.

Les principaux risques de contrepartie résultent exclusivement du segment Financial Services to Corporates and Retails.

Le système de notation dans ce segment s'appuie sur une évaluation systématique des risques de crédit à l'aide de modèles qui évaluent les paramètres internes conformément aux réglementations de Bâle.

Lors du calcul des exigences de fonds propres d'après la méthode avancée basée sur des modèles de notation internes (Advanced Internal Ratings Based : A-IRB), les paramètres suivants prévus par la réglementation de Bâle sont utilisés :

- Le risque de défaut (Exposure at Default, EAD) est défini comme le risque encouru par le Groupe en cas de défaut de la contrepartie. L'EAD regroupe les risques inscrits au bilan (prêts, créances, produits à recouvrer, transactions du marché, etc.) ainsi que les risques hors bilan qui sont convertis en valeurs comptables correspondantes à l'aide de facteurs de conversion internes ou réglementaires (Credit Conversion Factor, CCF). (hypothèse de tirage)
- La probabilité de défaut (PD) est la probabilité qu'une contrepartie soit défaillante sur un horizon à un an.
- Le taux de perte (Loss Given Default, LGD) est le rapport entre la perte subie sur une exposition en cas de défaut d'une contrepartie et le montant de l'exposition au moment du défaut.

Ces paramètres permettent d'estimer les exigences prudentielles de fonds pour le calcul des actifs pondérés en fonction des risques (Risk Weighted Assets, RWA) ainsi que de la perte attendue (Expected Loss, EL), c.-à-d. la perte qui pourrait survenir au regard de la qualité de la transaction, de la solidité de la contrepartie et de toutes les mesures qui ont été prises pour atténuer le risque.

La « Credit-Value at Risk » (valeur en risque de crédit) avec un niveau de confiance de 99,90 % au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	<b>Financement des ventes</b>			
	EAD	Perte attendue	Perte inattendue	Credit Value at Risk
Clients particuliers	3 154,58	14,83	42,99	57,82
Clients professionnels	495,14	6,08	13,41	19,49
<b>Portefeuille global</b>	<b>3 649,72</b>	<b>20,91</b>	<b>56,40</b>	<b>77,31</b>

<i>en millions d'euros</i>	<b>Leasing</b>			
	EAD	Perte attendue	Perte inattendue	Credit Value at Risk
Clients particuliers	199,51	1,33	5,28	6,61
Clients professionnels	778,35	5,31	18,40	23,71
<b>Portefeuille global</b>	<b>977,85</b>	<b>6,64</b>	<b>23,68</b>	<b>30,32</b>

<i>en millions d'euros</i>	<b>Financement des achats</b>			
	EAD	Perte attendue	Perte inattendue	Credit Value at Risk
Sans garantie du fabricant	148,20	8,93	4,12	13,05
Avec garantie du fabricant	95,00	0,78	5,45	6,23
<b>Portefeuille global</b>	<b>243,20</b>	<b>9,71</b>	<b>9,58</b>	<b>19,28</b>

En ce qui concerne le financement des achats, le portefeuille vendu sans recours au sein du Groupe n'est pas pris en compte dans le calcul.

Le portefeuille du Groupe dans le financement des ventes se répartit entre les clients particuliers et les clients professionnels. Les petites entreprises ainsi que les indépendants sont enregistrés comme clients professionnels. Suite à une large diversification, nous présentons des risques individuels relativement réduits. Environ 91 % des contrats de prêt représentent un volume de crédit allant jusqu'à 25 000 EUR.

Pour ce qui est du financement des achats, nous comptons 1 335 engagements de crédit, les 284 emprunteurs les plus importants représentant une part de 69 % du volume de crédit.

## RISQUES DE MARCHÉ

Tous les risques de marché découlant de warrants et de certificats émis sont entièrement couverts par des opérations de couverture conclues avec la Société Générale S.A, Paris. Par conséquent, la Société n'est pas soumise à des risques de variation des prix, ni à des risques de change pas plus qu'à des risques de variation du taux d'intérêt.

Les risques de marché découlant des opérations de location du Groupe comprennent essentiellement les risques de valeur résiduelle pris en charge par le Groupe. Au premier semestre de l'exercice 2018, le risque de valeur résiduelle a été pris en charge pour 61 % des nouveaux contrats. Ainsi, la part des véhicules pour lesquels le risque de valeur résiduelle est supporté s'élève à 54 % du volume total. Si les risques de valeur résiduelle sont pris en charge, il existe alors en général un contrat de location simple et celui-ci n'entraîne pas l'inscription au bilan d'un instrument financier. Si le risque de valeur résiduelle est couvert (en règle générale par des garanties ou des accords de rachat conclus avec les concessionnaires), une classification des contrats de location-financement a lieu et, de ce fait, l'inscription au bilan d'un instrument financier. L'instrument financier proprement dit n'est cependant soumis à aucun risque du marché mais uniquement à d'éventuels risques de défaut de garanties.

## RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le Groupe se refinance pour l'essentiel par l'intermédiaire d'entreprises du groupe supérieur. Les principes et les règles valables pour la gestion du risque d'illiquidité sont fixés au niveau des instances de la Société Générale S.A..

Au 30 juin 2018, il existait avec la succursale de la Société Générale S.A. à Francfort une ligne de crédit de la SG Effekten d'un montant de 10 millions d'euros, laquelle n'a pas été utilisée.

L'objectif prioritaire de la gestion du risque d'illiquidité est de garantir le refinancement des activités du Groupe à des coûts optimaux, tout en gérant le risque d'illiquidité et en respectant les prescriptions légales. Le système de gestion des liquidités permet la création d'une structure cible composée d'actifs et de passifs pour le bilan et conforme à la propension au risque définie par le conseil d'administration.

- La structure des actifs doit permettre aux domaines d'activité de développer leur activité sans dépenser trop de liquidités et en accord avec la structure de la valeur cible des passifs. Ce développement doit veiller à respecter les limites de liquidités fixées au sein du Groupe (dans le cas d'un scénario statique ou extrême) et tenir compte des exigences prudentielles.

- La structure des passifs dépend de la capacité des domaines d'activité à emprunter des fonds auprès d'établissements de crédit et de clients ainsi que de la capacité du Groupe à emprunter durablement des fonds sur les marchés en tenant compte de sa propension au risque. Le système de gestion s'appuie sur une mesure et limitation des impasses de liquidité des domaines d'activité dans des scénarios de référence ou des situations extrêmes, de leur besoin de financement auprès du Groupe, des emprunts contractés par le Groupe sur le marché, des actifs appropriés disponibles et de la contribution des domaines d'activité aux chiffres clés prudentiels.
- Dans le cadre de l'exécution de leurs activités, les domaines d'activité doivent tenir compte d'impasses statiques survenant en cas de manques de liquidités ou de moindres liquidités en s'adressant au service central de trésorerie de la maison mère. Celle-ci peut, le cas échéant, maintenir une position de conversion / conversion inverse, qu'elle doit surveiller et gérer dans le cadre des limites de risques qui lui sont imposées.
- Les stress-tests internes de liquidités déterminés sur la base de scénarios systémiques, spécifiques ou combinés sont suivis par la maison mère. Ils servent à garantir que l'horizon temporel fixé par le conseil d'administration pour la pérennité de l'entreprise soit respecté et à calibrer le montant de la réserve de liquidité. Ils s'accompagnent d'un plan d'urgence (Contingency Funding Plan) qui prévoit les mesures à prendre en cas de crise de trésorerie.
- Les besoins de financement des domaines d'activité (à court et long terme) sont limités selon les objectifs concernant l'évolution des activités et en fonction des capacités et des objectifs du Groupe à emprunter des capitaux extérieurs.
- Un plan de refinancement à long terme est établi pour couvrir les futurs remboursements et financer la croissance des domaines d'activité.
- Les ressources financières à court terme du Groupe sont dimensionnées de manière à pouvoir financer les besoins à court terme des domaines d'activité sur les horizons prévus pour la gestion de placement et dans le cadre des obligations applicables à l'activité. Tel que mentionné ci-dessus, elles sont dimensionnées en fonction de la réserve de liquidité, côté actif, de l'horizon de survie fixé dans des conditions extrêmes et de l'objectif fixé pour les ratios prudentiels de liquidité (LCR/NSFR).
- Enfin, les frais de liquidité sont limités par l'échelle interne de refinancement. Les financements attribués aux domaines d'activité leur sont facturés sur la base d'échelles qui reflètent les frais de liquidité du Groupe. Ce système a pour objectif d'optimiser l'utilisation de sources de financement externes par les domaines d'activité. Il sert à gérer l'équilibre du financement dans le bilan.

D'après l'estimation des différentes sociétés du Groupe et du point de vue du groupe Société Générale Effekten GmbH, aucun risque d'illiquidité n'est relevé actuellement pour le Groupe.

Au 30 juin 2018, les créances et dettes du Groupe présentent les échéances suivantes :

**Créances :**

<i>(en KEUR)</i>	jusqu'à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	échéance indétermi- née	<b>30.06.2018</b>
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	230 673	1 232 213	650 641	489 833	2 202 933	4 806 293
Créances sur les établissements de crédit au coût amorti	119 395	850	23 000	4 250	-	147 495
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	481 928	969 714	2 324 256	62 906	-	3 838 804
Créances de location-financement	41 781	99 989	302 892	775	-	445 437
Autres actifs	185 156	116 655	340 820	1 935	-	644 566
<b>Total des créances</b>	<b>1 058 933</b>	<b>2 419 421</b>	<b>3 641 609</b>	<b>559 699</b>	<b>2 202 933</b>	<b>9 882 595</b>

**Dettes :**

<i>(en KEUR)</i>	jusqu'à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	échéance indétermi- née	<b>30.06.2018</b>
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	155 428	1 231 891	649 335	488 217	2 206 331	4 731 202
Dérivés de couverture	1 675					1 675
Dettes représentées par un titre	170 074	454 302	792 708			1 417 084
Dettes envers les établissements de crédit	359 193	862 155	2 093 337	209 100		3 523 785
Dettes envers la clientèle	1 653					1 653
Autres dettes	123 917	29 163	54 647	12 952	102	220 781
<b>Total des dettes</b>	<b>811 940</b>	<b>2 577 511</b>	<b>3 590 027</b>	<b>710 269</b>	<b>2 206 433</b>	<b>9 896 181</b>
Engagements de crédit obtenus	5 150	23 175	123 600	2 575		154 500
Engagements de garantie obtenus		2 875	125 400			128 275
<b>Total des engagements</b>	<b>5 150</b>	<b>26 050</b>	<b>249 000</b>	<b>2 575</b>	<b>-</b>	<b>282 775</b>

## NOTE 10 – TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ET LES PERSONNES LIÉES

Sont considérées comme des parties liées au Groupe conformément à l'IAS 24 les personnes physiques ainsi que les entreprises que le Groupe contrôle ou sur lesquelles il peut exercer une influence notable ou par lesquelles le Groupe lui-même est contrôlé ou influencé notablement.

Les parties liées au Groupe sont notamment :

- des personnes occupant une position clé ainsi que leurs membres proches de la famille

- la société mère supérieure, à savoir la banque Société Générale, ainsi que les entreprises du même groupe
- les entreprises du même groupe de la Société Générale Effekten GmbH (filiales)

#### TRANSACTIONS AVEC DES PERSONNES LIÉES OCCUPANT UNE POSITION CLÉ

Les gérants de la SG Effekten GmbH sont considérés comme des membres occupant une position clé dans la société. Jusqu'au 30 juin 2018, les gérants ont perçu une rémunération de 21,6 KEUR comme prestations à brève échéance pour l'année précédente. Au 30 juin 2018, les dettes de salaires dus aux gérants s'élèvent à 10,8 KEUR.

Les gérants actuels Madame Françoise Esnouf, Monsieur Helmut Höfer et Monsieur Rainer Welfens sont des employés de la Société Générale S.A., succursale Francfort sur-le-Main (maison mère de la Société Générale Effekten GmbH).

#### TRANSACTIONS AVEC DES FILIALES

Au premier semestre 2018, des transactions avec des filiales n'ont pas eu lieu, mis à part le règlement de la dette d'un montant de 13 423 KEUR par la Société Générale Effekten GmbH envers la Société Générale Securities Services GmbH, dans le cadre du contrat de transfert des bénéfices pour l'année 2017.

#### TRANSACTIONS AVEC DES ENTREPRISES DU MÊME GROUPE

La Société Générale Effekten GmbH est une filiale à 100 % de la Société Générale Francfort, succursale de la Société Générale S.A. Paris. Pour cette raison, elle est intégrée entièrement dans les comptes consolidés de cette dernière. La Société Générale Effekten GmbH a pour objet l'émission de warrants et de certificats qui sont vendus entièrement à la maison mère Société Générale S.A., Paris, à la Société Générale Option Europe S.A., Paris, à la succursale de la Société Générale à Madrid ainsi qu'à l'inora LIFE Limited, Dublin. Toutes les parties contractantes sont des filiales à 100 % de la Société Générale S.A., Paris, ou la maison mère proprement dite. S'agissant des warrants et certificats émis, la Société effectue des opérations de couverture avec la Société Générale S.A., Paris.

**Transactions en rapport avec des entreprises du même groupe :**

## NOTE 11 – OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

---

Outre les opérations inscrites au bilan, le Groupe agit dans le cadre d'un contrat fiduciaire avec l'associée unique Société Générale S.A., Paris. Dans le cadre de cette activité fiduciaire, la Société Générale Effekten GmbH se charge de l'émission d'instruments de dettes en nom propre et pour le compte de la Société Générale S.A., Paris. Les certificats émis dans le cadre d'opérations fiduciaires sont couverts par des opérations de couverture de même montant. La Société n'ayant pas le pouvoir de disposer de ces montants, aucune comptabilisation correspondante ne figure au bilan. Le volume des opérations fiduciaires évaluées à la juste valeur s'élève à 736 498 KEUR le jour de la clôture des comptes.

## NOTE 12 – ÉVÉNEMENTS ESSENTIELS ULTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE DES COMPTES

---

Aucun autre événement ayant une incidence majeure sur l'actif, les résultats et la situation financière de la Société n'a eu lieu depuis la date d'établissement du rapport intermédiaire.

Le 3 juillet 2018, la Société Générale a signé un accord avec la Commerzbank portant sur l'achat du domaine Equity Markets & Commodities (EMC). Les activités du domaine EMC de la Commerzbank portent notamment sur l'émission et le marketmaking de produits de trading et de placement structurés, la marque ComStage de fonds indiciels négociés en bourse ainsi que la plateforme de marketmaking associée. La possibilité pour la Société Générale Effekten GmbH d'intégrer les produits faisant partie du domaine EMC est actuellement en cours d'examen.

L'autorité européenne des marchés financiers (ESMA) met en place une interdiction d'options binaires et des limitations pour les contrats sur différence (CFD) afin de protéger les petits investisseurs. La commercialisation, la distribution et la vente d'options binaires aux particuliers sont interdites. À l'avenir, des limitations des effets de levier, des limitations de perte automatiques, une interdiction de l'obligation de versements complémentaires, des restrictions en matière de commercialisation et un avertissement obligatoire sur les risques s'appliqueront aux CFD.

Dès le mois de juin, l'ESMA avait annoncé de nouvelles réglementations concernant les CFD et les options binaires. Tandis que les mesures de trading des CFD n'entreront en vigueur qu'au mois d'août, la réglementation concernant les options binaires est valable depuis le 2 juillet. Selon l'ESMA, cette interdiction n'est valable dans un premier temps que pour trois mois, mais pourra être prolongée. En vertu de celle-ci, la commercialisation, la distribution et la vente d'options binaires aux investisseurs privés sont interdites en Europe. Entre-temps, cette interdiction a été prolongée de 3 mois supplémentaires à compter du 2 octobre 2018. La Société Générale Effekten GmbH a cessé le trading des produits concernés à partir du 2 juillet.

Francfort sur-le-Main, le 27 septembre 2018

La Direction

---

Françoise Esnouf

---

Helmut Höfer

---

Rainer Welfens